

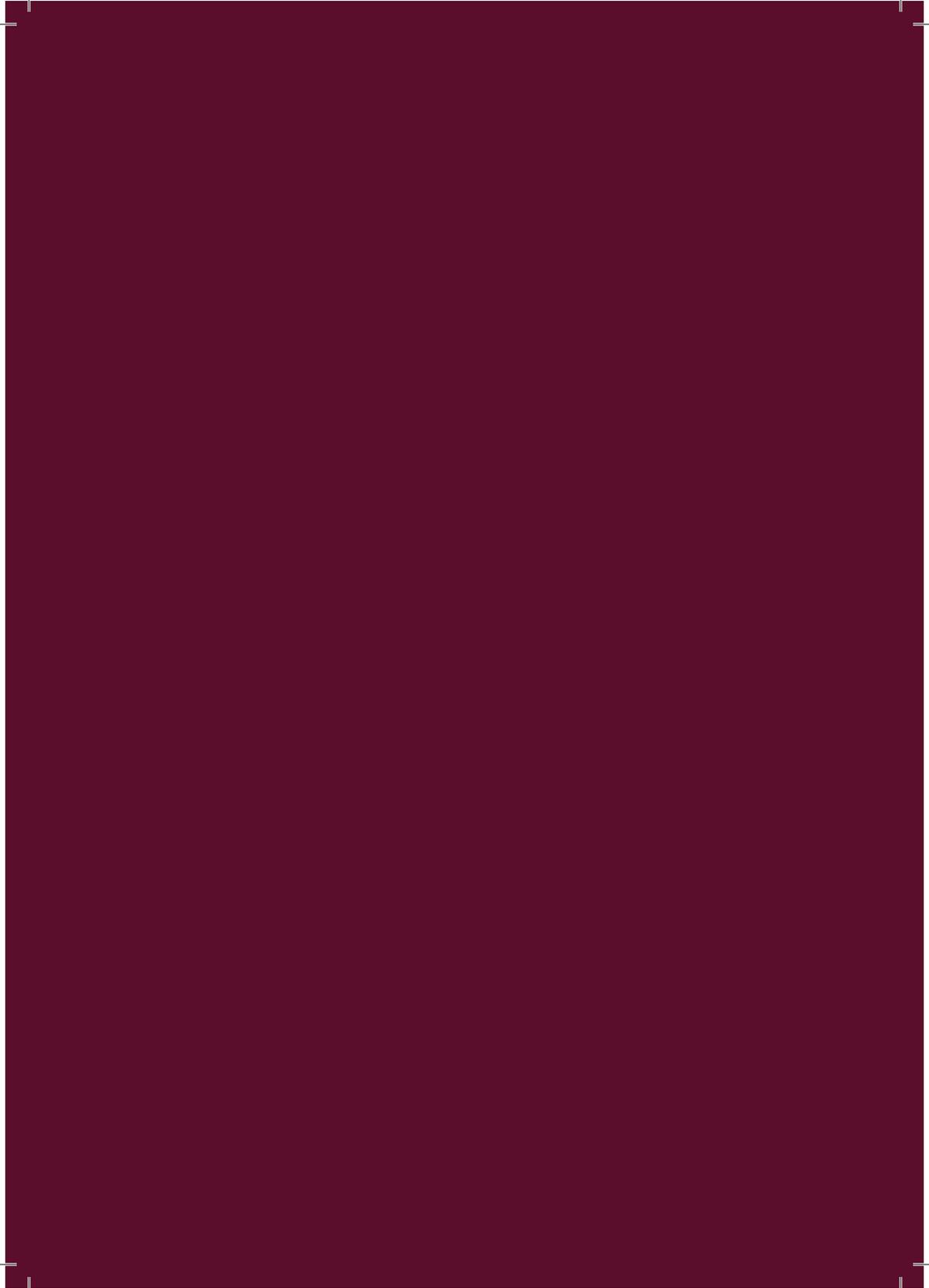


# Les Conf 'At' 12

de Ressources & Territoires

Compte-rendu de la conférence du 18 novembre 2014

La ville des garçons...  
La ville, une question  
de genre ?



Compte-rendu de la conférence du 18 novembre 2014

# La ville des garçons... La ville, une question de genre ?

## Avant-propos

Dans le cadre de son programme de professionnalisation des acteurs de la cohésion sociale en Midi-Pyrénées, Ressources & Territoires (R&T) vous propose un nouveau format de conférences suivies d'ateliers-débats : les « *Conf'At'* ».

Avec ce nouveau format, R&T souhaite apporter aux acteurs du territoire, la possibilité d'enrichir leurs réflexions théoriques (la conférence) et de développer des réflexions collectives, en co-construisant des réponses à des problématiques locales/territoriales (les ateliers-débats) entre professionnels avec l'appui d'un expert.

Le choix des thématiques émane des demandes et/ou besoins exprimés par les acteurs que R&T rencontre dans le cadre de sa mission d'animation de réseaux. Ces retours de terrain permettent de proposer des *Conf'At'* qui répondent au plus près aux attentes et à cette réalité de terrain.

Les intervenants sont tous des experts de la thématique traitée, reconnus dans leur domaine par leurs pairs et les professionnels de terrain.

**Les conférences** sont ouvertes à tous, tout public, grand public ; c'est un apport informatif, théorique mais non généraliste. L'expertise des discours permet à chacun de construire ses connaissances, de développer son analyse et son sens critique ; les propos sont pertinents mais non élitistes. Un temps est toujours réservé en fin de matinée aux échanges entre la salle et l'intervenant.

**Les ateliers-débat** sont réservés aux adhérents de R&T et aux professionnels directement concernés par la problématique, qui souhaitent un apport « technique » d'experts, des visions croisées entre acteurs du même domaine d'action, des éléments de résolution de problèmes.

Ce format peut être modifié, suivant la thématique traitée et/ou à la demande des acteurs : conférence toute la journée, conférence le matin/réponse aux questions l'après-midi, conférence et atelier d'échange de pratiques... Par ailleurs, R&T développe les *Conf'At'* en département, avec les acteurs locaux qui souhaitent travailler sur une réflexion commune axée sur leur propre territoire, afin de soutenir et de s'inscrire dans une dynamique locale.

Chaque *Conf'At'* fait l'objet d'une production d'actes disponible au Service Information et Documentation de R&T, également consultable et téléchargeable sur le site : [www.ressources-territoires.com](http://www.ressources-territoires.com)

## Sommaire

> Problématique .....	06
> L'intervenant .....	07
> Plénière du matin .....	08
La ville, une question de genre ? Inégalités filles-garçons dans les loisirs des jeunes Participation au projet urbain : une affaire d'hommes	
> Atelier-débat de l'après-midi .....	33
La mixité sexuée dans les équipes d'animation en accueil de loisirs	
> Pour aller plus loin .....	61

## Problématique

## La ville au masculin ?

« Tout est fait pour favoriser la présence des garçons dans la ville et ce, dès le plus jeune âge. Plusieurs études démontrent que les garçons sont les usagers majoritaires de la ville et mettent en exergue une très grande inégalité dans l'attribution des moyens par les collectivités territoriales et par l'Etat selon qu'il s'agisse de loisirs dits féminins (gym, danse, etc.) ou masculins (skate, foot, etc.).

Dans le même temps, on conseille aux jeunes femmes de ne pas faire du jogging dans des endroits isolés, d'être sur leurs gardes dans les transports en commun ou d'éviter certains quartiers... » (*Billet publié par Yves Raibaud, CNRS Le Journal, mars 2014*).

À l'heure de la mise en œuvre de la nouvelle politique de la ville, cela interroge la question des femmes dans le quartier, leur intégration, leur insertion professionnelle, leurs loisirs et l'accès aux savoirs.

Cette conférence apporte un éclairage autour des questions de mixité, de parité et de genre dans l'organisation des espaces publics : les espaces urbains canalisent-ils la violence des garçons ?! Sont-ils construits par et pour les hommes ? Les femmes n'ont-elles donc aucune emprise sur la ville ?

Ce temps d'échange invite les municipalités et l'ensemble des acteur-trice-s à réfléchir sur ce que produisent les politiques publiques de l'habitat, des transports, de l'équipement, de l'aménagement en termes de mixité femmes-hommes et de lutte contre les violences de genre dans les espaces publics.

## Les intervenant-e-s



Photo : R&amp;T

### Yves RAIBAUD

Yves RAIBAUD, géographe, est maître de conférences habilité à diriger des recherches à l'Université Bordeaux Montaigne, membre de l'UMR 5185 ADES (Aménagement, développement, environnement, santé et sociétés - CNRS), vice-président du conseil de développement durable de la communauté urbaine de Bordeaux. Il dispense également des formations aux animateur-trice-s socio-culturel-le-s au sein d'un IUT Carrières sociales. Ses travaux les plus récents portent sur les usages de la ville dans une approche qui intègre les enjeux éthiques et politiques du care et du genre aux questions de gouvernance territoriale.



Photo : R&amp;T

### Magalie BACOU

Magalie BACOU est sociologue associée au laboratoire CERTOP-CNRS (Centre d'Étude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir - UMR 5044), Université Toulouse Jean-Jaurès. Ses recherches portent sur le travail et les groupes professionnels, l'égalité femmes-hommes et filles-garçons, l'animation socioculturelle, les associations. Elle a notamment publié : « La fabrique des filles et des garçons dans la sphère des loisirs », « Pour en finir avec la fabrique des garçons ».

# Plénière du matin

## La ville, une question de genre ?

En préambule, la question de « la ville des garçons » interroge le genre et invite à se décentrer. Les études féministes ont été les premières à poser la question des inégalités entre les sexes, et celle de l'invisibilité des différences entre les femmes et les hommes. À titre d'exemple, la géographie classique ne s'est jamais souciée de distinguer les genres dans sa description de la planète, celle-ci se contentant de recourir à des qualificatifs neutres : les étrangers, les habitants, les migrants... Qui plus est, la localisation des femmes dans l'espace est méconnue puisque le discours géographique traditionnel s'intéresse principalement au théâtre de l'activité des hommes. Ainsi, la première critique émise vis-à-vis de la géographie classique souligne le fait que celle-ci est construite par et pour les hommes puisque depuis l'Antiquité, ceux qui l'ont découverte et écrite sont des hommes. Il s'agissait en effet d'explorateurs qui, animés par des motivations commerciales et de conquête, ont découvert des côtes et des pays étrangers. Les femmes apparaissent alors presque uniquement comme un élément de conquête parmi d'autres, et la géographie est donc bel et bien dominée par l'existence masculine. L'histoire qui a été entièrement racontée au masculin ou la sociologie qui n'a jamais évoqué la condition particulière des femmes ouvrières dans le cadre de la lutte des classes, n'échappent pas à cet effacement du genre féminin. La psychologie s'est quant à elle appliquée à dissocier les genres en mettant en avant les différences qui existent entre le rôle social des hommes et celui des femmes. Ainsi, toutes ces sciences sont organisées selon une naturalité de situation des hommes et des femmes sur des espaces différents et par l'inconscient collectif qui admet que ces disciplines soient décrites au masculin puisque ce sont les hommes qui les font.

Aussi, les études géographiques féministes ont commencé par interroger la place des hommes mais surtout des femmes dans l'espace. La démarche montre rapidement que certains endroits sont dominés par le genre féminin : la sortie des écoles, les lieux

d'approvisionnement... De la même façon, il ressort que les femmes sont davantage présentes au sein de la sphère privée que dans la sphère publique.

Les géographes féministes s'interrogent également sur la place des femmes dans le monde du travail et leurs moyens d'accès à celui-ci : comment vont-elles au travail ? Comment circulent-elles ? Qui a l'usage de la voiture ? Quels usages les femmes font-elles des transports en commun ?

Progressivement, ces axes d'analyse montrent ainsi que la géographie des hommes et des femmes est différente et que les premiers et les secondes ne circulent pas de la même manière. De plus, non seulement les hommes et les femmes ont des sphères séparées, mais il existe également des rapports hiérarchiques entre les deux genres puisque les hommes sont extrêmement dominants sur l'espace public, tandis que la domination des femmes sur l'espace privé est toute relative. Elle est limitée par le patriarcat qui impose le gouvernement des hommes et le rôle du pater familias à l'intérieur du foyer. Qui plus est, jusqu'à une date récente, les hommes avaient quasi-systématiquement la possession des ressources du ménage par le biais de leur salaire.

Cette géographie fait donc apparaître des situations extrêmement contrastées au sein de l'espace de la ville et de la campagne, mais aussi à l'échelle du monde, entre le Nord et le Sud. Elle s'intéresse également à des catégories de femmes particulières comme les prostituées : comment les hommes organisent-ils une répartition de l'espace entre les femmes « publiques » dans la rue et les femmes « privées » à l'intérieur ? Sur ce point, le choix d'être dedans ou dehors n'appartient pas aux femmes. De plus, une telle configuration de l'espace induit qu'une femme privée peut être prise pour une femme publique à partir du moment où elle se trouve dans la rue. Un tel exemple montre bien que l'organisation de l'espace est très marquée par une hiérarchie des rapports entre les hommes et les femmes.

En somme, toute science peut être mise utilement à la lumière du genre, dans la mesure où, sauf exception, les disciplines scientifiques sont construites par les hommes, et plus ou moins liées à la reproduction d'un ordre établi. Ce constat signifie également que la question des genres n'est pas seulement oubliée mais occultée : elle n'est pas placée au cœur du travail scientifique.

Par ailleurs, il est à noter que de nombreux travaux et études portent sur le genre en tant qu'outil scientifique. Ainsi, le genre induit notamment l'existence d'un sexe social opposé au sexe biologique. Il ne s'agit pas ici de nier ce dernier, mais de considérer qu'il n'est pas écrit dans les gènes, que les femmes et les hommes sont respectivement destinés à assumer des tâches spécifiques (repassage pour les femmes, bricolage pour les hommes...), et qu'à partir d'une différence biologique, les plus grandes distinctions entre les deux sexes sont construites à partir de normes sociales et notamment par le biais d'apprentissages.

Le genre s'appréhende également à travers la notion de rapport social de sexe. En France, ce concept d'origine américaine a été traduit en français et utilisé par Danièle KERGOAT<sup>1</sup> afin de démontrer que les rapports sociaux de classe n'étaient pas le seul élément permettant de décrire une société inégalitaire mais que les rapports sociaux de sexe étaient aussi importants. Ceux-ci permettent, en effet, de mettre l'accent non pas sur l'aspect biologique ou même naturel des différences entre hommes et femmes, mais sur des disparités très réelles : salaire moindre pour les femmes à travail égal, partage des tâches ménagères inexistant... Le rapport social de sexe impose donc également une domination masculine et une hiérarchie des genres.

Pierre BOURDIEU<sup>2</sup> définit quant à lui la domination masculine en tentant d'effectuer une auto-analyse de sa personne en tant que sociologue et en tant qu'homme par rapport à ce sujet. Son apport est donc important pour les hommes puisqu'il montre ainsi comment ceux-ci peuvent s'emparer de cette question, posée au départ par les féministes.

Les interactionnistes comme Erving GOFFMAN<sup>3</sup> mettent aussi en avant l'influence du rapport social de sexe en montrant que le genre engendre un ensemble d'interactions spécifiques entre hommes et femmes. Erving GOFFMAN définit ces relations de façon microscopique en décrivant notamment la manière dont les hommes et les femmes s'observent dans le métro et ce que cela peut sous-entendre sur le plan relationnel. Le genre n'est donc pas qu'une identité sexuée, mais aussi une relation entre les deux genres, les hommes entre eux et les femmes entre elles.

La construction sociale du genre est un troisième élément qui induit un devenir du genre en fonction d'une identité sexuée, d'un corps intégrant l'ensemble des messages donnés par l'environnement culturel et social. Cette question de la construction de l'identité sexuée est d'autant plus difficile à démêler qu'il ne s'agit pas simplement d'une identité sexuée par un choix de travail et de loisirs. Cette construction se fait aussi au travers des relations amoureuses, du plaisir et dans la manière de projeter son corps dans l'espace.

---

<sup>(1)</sup> Danièle KERGOAT est professeure, membre du centre de recherche RING, et auteure des ouvrages sur les femmes, genre et travail. Ses recherches et écrits portent entre autres sur la « division sexuelle du travail » qu'il soit professionnel ou domestique.

<sup>(2)</sup> Pierre BOURDIEU est l'un des sociologues français les plus importants de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Sa pensée a exercé une influence considérable dans les sciences humaines et sociales, en particulier sur la sociologie française d'après-guerre.

<sup>(3)</sup> Erving GOFFMAN est un sociologue et linguiste américain d'origine canadienne. Rattaché à la seconde École de Chicago, il s'écarte des méthodes dites « quantitatives » et statistiques pour privilégier l'observation participante. Ainsi, pour un de ses ouvrages, il consacre deux années à étudier un asile. Il prend part au courant de l'ethnométhodologie et de l'interactionnisme symbolique. Pour lui, l'interaction sociale est guidée par le souci de ne pas perdre la face. La notion d'interaction prend une place très importante dans son œuvre.

Il convient également d'évoquer ici les travaux du *care* ou du soin, de l'affect, de la sollicitude. Dans le cadre d'une relation avec autrui, et notamment une personne vulnérable (enfant, malade, personne âgée), l'individu réagit de manière spontanée avant de rationaliser son rapport à l'autre. Il est donc d'abord dominé par le *care* ou affect. Or le *care* est contraignant puisqu'il suppose d'agir de manière gratuite et de consacrer du temps aux autres. Aussi, les hommes ont confié aux femmes le soin de s'occuper des personnes considérées comme vulnérables, phénomène que Carol GILLIGAN<sup>4</sup> qualifie de « travail forcé des femmes », dans le sens où il n'est pas considéré comme nécessaire de les rémunérer pour faire le ménage et s'occuper des enfants et des personnes âgées. Ainsi, ce schéma socio-culturel qui semble convenir à tout un chacun, donne lieu à une naturalisation du sexe impliquant que les femmes, par le fait d'être biologiquement aptes à avoir des enfants, sont naturellement douées pour s'occuper de tout ce dont les hommes souhaitent se décharger (enfants, malades...). Il est à constater également que ce travail forcé des femmes est systématiquement « invisibilisé » ou « minorisé », phénomène qui se traduit par une non-reconnaissance et une fragilité (faibles rémunérations, travail à temps partiel...) des métiers liés à la puériculture et à la gériatrie. La dévalorisation des travaux du *care* fait donc aussi partie d'un mécanisme des sociétés contemporaines. Il existe toutefois des contre-modèles comme celui de la société scandinave qui place le *care* au cœur du projet politique, mais ceux-ci restent minoritaires.

Une autre problématique pose la question de la place donnée au *care* dans la société : doit-on valoriser le fait de prendre soin d'une personne vulnérable quelle que soit la raison de cette vulnérabilité et le droit en vigueur, ou le fait de rationaliser le rapport à l'autre ? Selon la théorie de la justice de John RAWLS<sup>5</sup> ou celle de Joan TRONTO<sup>6</sup>, les effets de solidarité entre les hommes obéissent à des calculs rationnels issus d'une fabrique masculine de domination. Autrement dit, ils traduisent une promotion de la société où les hommes se dédouanent de la prise en charge des autres en payant, en cotisant et en offrant des aménagements aux femmes pour que celles-ci soient rémunérées pour des tâches qu'elles accomplissaient gratuitement par le passé.

Les discussions entre TRONTO et RAWLS soulèvent ainsi la question de la construction de la science politique et de la science sociologique. Ils soupçonnent le phénomène de ratio-

---

<sup>(4)</sup> Carol GILLIGAN est une philosophe et psychologue féministe américaine. Elle est connue pour son travail sur les relations éthiques et le *care*.

<sup>(5)</sup> John RAWLS est l'un des philosophes politiques les plus étudiés du 20<sup>ème</sup> siècle. Professeur dans les universités de Princeton, Oxford, Cornell et Harvard jusqu'en 1995, il a été rendu célèbre par son œuvre majeure, à laquelle il travaillait depuis les années 1960 et qui parut sous le titre : *A Theory of Justice (Théorie de la justice)* en 1971.

<sup>(6)</sup> Joan TRONTO est professeure de science politique à l'université du Minnesota. Elle a consacré sa carrière à l'analyse des valeurs et raisonnements moraux qui caractérisent les sociétés occidentales contemporaines. Elle s'est en particulier intéressée à un ensemble de pratiques dont la portée théorique et politique a longtemps été négligée : *le care*.

nalisation d'être un mouvement extrêmement masculin du pouvoir, qui a toujours pour conséquence de « minoriser » et « d'invisibiliser » le travail et les intérêts des femmes.

En somme, tout un travail sur les hommes doit être mené au regard de notions comme le machisme, le viriarcat et l'homophobie. Prendre pleinement en compte le *care* et le genre permet d'avoir une grille de lecture pour des objets et/ou des cadres qui ne sont généralement pas examinés sous cet angle. Le cadre de la ville, qui est l'objet d'étude de la présente conférence, en est un exemple. Il convient donc ici d'interroger la ville et la suprématie des hommes dans cet espace.

Cette analyse porte sur trois enquêtes menées sur Bordeaux, Communauté urbaine française d'environ 1 million d'habitants :

- > les inégalités filles-garçons dans les loisirs des jeunes ;
- > les inégalités femmes-hommes dans l'espace public ;
- > la participation au projet urbain : une affaire d'hommes.

### Inégalités filles-garçons dans les loisirs des jeunes

Financée par le Conseil régional d'Aquitaine, la recherche sur les inégalités filles-garçons dans le cadre des loisirs des jeunes a été réalisée au sein de trois communes de la périphérie bordelaise. Deux abritent des quartiers d'habitat dit social et une commune de la rive gauche de Bordeaux abrite un habitat résidentiel et pavillonnaire, occupé par des classes moyennes et supérieures. L'objet de l'étude a d'abord consisté à voir si les variables sociales (niveau économique, origines...) engendraient ou non des différences dans les inégalités entre hommes et femmes. La plupart du temps, la variable majeure des inégalités est celle existant entre les deux sexes. Puis, cette inégalité se modifie en entrant en intersection avec la variable « Origines et classes sociales ». Sur ce point, la pensée actuelle a tendance à considérer que les problèmes d'inégalité hommes-femmes se trouvent dans les quartiers dits « ethniques », alors qu'il existe en réalité très peu de différences en la matière sur les territoires. Ainsi, dans les territoires où le niveau de revenu familial moyen est très bas, les écarts salariaux entre les hommes et les femmes sont très faibles dans la mesure où la part des femmes au chômage est plus importante. A contrario, dans les milieux très aisés, les écarts peuvent être de l'ordre de 2 à 3 entre les deux sexes puisque beaucoup de femmes restent au foyer ou ont des salaires d'appoint. Il convient donc de résister à la tentation de « classer » systématiquement les rapports sociaux de sexe et de s'interroger plutôt sur ceux-ci pour en explorer les intersections et les imbrications avec les classes sociales.

Par ailleurs, l'étude sur les inégalités filles-garçons dans les loisirs porte sur les loisirs des 8-20 ans par sexe, âge, pratique, régularité et période de fréquentation. Elle investit les champs du sport, des pratiques artistiques, culturelles, la jeunesse et la prévention de la délinquance. La question du subventionnement a été examinée afin d'explorer la façon dont étaient réparties les ressources et d'identifier qui bénéficiait de ces loisirs. L'étude a également analysé la façon dont les garçons et les filles, en fonction de leur

propre construction identitaire, choisissent ou sont contraints de choisir certaines activités plutôt que d'autres.

Ainsi, l'étude a permis d'estimer que les trois quarts des dépenses publiques profitent aux garçons, tous équipements et loisirs confondus. De plus, sur l'échantillon des 8-20 ans, les deux tiers des personnes qui profitent de ces loisirs sont des garçons.

La prédominance des garçons dans le sport n'apparaît pas comme surprenante puisque l'inégalité entre les deux sexes dans ce domaine est criante et bien connue. Toutefois, d'autres milieux qui auraient pu être considérés comme davantage féminins ne le sont pas forcément. L'école de musique comptait ainsi un peu plus de garçons que de filles et la médiathèque comptait autant de garçons que de filles. La prédominance des garçons est également apparue dans les loisirs de type maisons de quartier, loisirs généralistes, loisirs sans hébergement... En somme, deux fois plus de garçons que de filles profitent des loisirs publics.

Il est apparu en outre, notamment sur la commune de Ramonville, que les loisirs des garçons coûtaient plus cher que ceux des filles quand ils n'étaient pas mixtes. Davantage de moyens sont alors octroyés aux loisirs des garçons qu'aux loisirs des filles, au point que 75% des financements publics sont consacrés aux premiers et 15% aux seconds.

Par ailleurs, l'enquête s'est intéressée à la question des « décrocheuses » dans le cadre périscolaire. Son analyse révèle qu'au centre de loisirs, les filles et les garçons de niveau CM1 sont approximativement à égalité. Cette égalité commence ensuite à faiblir à partir du CM2, la part des garçons et des filles passant respectivement à 55 et 45%. Puis, à partir de la classe de sixième qui correspond au moment où les loisirs commencent à être choisis, les filles décrochent massivement et, en tout cas, davantage que les garçons. Celles-ci abandonnent donc le sport et souvent aussi l'école de musique. Cela va de pair avec le fait que les parents leur laissent plus d'autonomie de déplacement ; ils les mettent en garde et les conseillent de ne pas se rendre seules à certains endroits sans pour autant les accompagner. Il y a également un phénomène d'amplification du fait que les milieux majoritairement masculins engendrent naturellement des sociétés masculines, des maisons des hommes qui excluent de fait les filles. D'une manière ou d'une autre, celles-ci sentent alors qu'elles ne sont pas les bienvenues, ce qui ne peut que favoriser chez elles un processus de « décrochage ».

Personne ne soucie ou n'est conscient du décrochage des filles à partir de la 6<sup>ème</sup>. Dans une certaine mesure, et l'attitude parentale tend à le démontrer, il semble même qu'il vaut mieux que les filles, et notamment les adolescentes, restent à la maison pour se protéger des menaces et des dangers du monde extérieur. Ici, ce n'est donc pas leur corps en tant que tel qui pose problème, mais le fait que celui-ci soit l'objet d'une attaque violente de la part de prédateurs masculins.

Ces mécanismes tendant à placer les filles et les garçons en situation d'inégalité, sont donc fortement consentis par tout le monde. En effet, il n'est pas nécessaire que les filles

soient présentes dans l'univers des loisirs, puisque celles-ci sont brillantes à l'école et parce qu'elles ont d'autres projets. Qui plus est, si celles-ci ont un niveau scolaire plus élevé que les garçons, elles n'apparaissent pas pour autant comme de sérieuses rivales, dans la mesure où le raisonnement généraliste considère qu'elles ne feront pas d'études supérieures, mais qu'elles deviendront des mères au foyer.

Par ailleurs, les équipements sportifs d'accès libre que sont les skateparks et les city stades sont quasi-exclusivement occupés par les garçons. En effet, si les filles sont présentes au sein des skateparks, leur part ne dépasse généralement pas 10% de la population en présence, et leur représentation tend même à diminuer. Quant aux city stades, s'ils sont destinés à un usage polyvalent, ceux-ci sont en réalité utilisés à 90% pour le football et à 10% pour le basket, tandis que les autres sports sont exclus. Là encore, la présence féminine est embryonnaire, voire nulle. Depuis des générations, les aménagements urbains prévoient ainsi systématiquement la construction d'un skatepark et d'un city stade en ayant conscience que ceux-ci seront exclusivement utilisés par les garçons. A contrario, le cadre urbain ne possède pas d'équipements d'accès libre et/ou coûteux qui soient uniquement consacrés aux filles. Or, cet état de fait ne doit pas étonner puisque les urbanistes et les élus qui sont à l'origine de ces aménagements, considèrent que les skate parks sont exclusivement masculins pour la simple raison que les filles ne s'y rendent pas.

Les espaces informatiques, les médiathèques et les salles de musique amplifiée sont également dominés par les garçons. Si ces dernières connaissent une évolution en la matière depuis que les filles les fréquentent pour y jouer du rock en compagnie des garçons, elles restent néanmoins à 90% masculines. De plus, les filles présentes aux cours de musique qui y sont dispensés ne vont généralement pas jusqu'à la salle de répétition, ne figurent pas dans les groupes et sont encore moins sur scène.

Si les raisons de cette suprématie masculine peuvent faire l'objet de débats, il n'est pas possible d'exclure que celle-ci est le fait, non pas d'une créativité supérieure à celle du genre féminin, mais d'apprentissages qui ont permis aux garçons de dominer les espaces évoqués. Autant il est extrêmement difficile de faire une corrélation entre les caractéristiques biologiques des hommes et des femmes et ce type de comportement ségrégué, autant il est très facile de constater que ces inégalités sont le résultat de formes d'apprentissage et de questions de construction de la ville.

Par ricochet à ce phénomène social, les festivals urbains qui ont lieu sur la place publique sont tous de culture masculine : BMX, Graf, Scratch... En comparaison, la culture urbaine féminine (majorettes...) prête à sourire apparaît comme ridicule parce que seules les pratiques masculines sont considérées comme socialement importantes, et ce qu'elles soient ou non d'origine étrangère ou qu'elles proviennent de la jeunesse ou de générations plus âgées.

Selon l'expression de Maurice GODELIER<sup>7</sup>, ces lieux fonctionnent alors comme des « maisons des hommes » où se pratiquent des compétitions viriles visant à déterminer qui sera le leader du groupe. Ainsi, toute la production culturelle et sociale de ces « maisons des hommes » est alignée sur le viril et le dominant, qui se détermine aussi par opposition aux garçons efféminés et faibles, aux homosexuels, aux « gonzesses » et à tous ces termes qui le valorisent. En ce sens, les « maisons des hommes » sont une prolongation de la cour de récréation, premier espace d'apprentissage de la virilité et de la négation de toute forme de féminité chez l'être masculin. Ces constructions masculines sont donc bel et bien basées sur le sexisme puisque l'enjeu majeur est d'être dominant et que cela nécessite de passer par des épreuves de virilité : cacher ses émotions, refouler le moi au profit du collectif...

Qui plus est, la société sur-subventionne si extraordinairement ces « maisons des hommes » qu'aucune ville de taille significative ne se prive d'un stade à grande capacité d'accueil et destiné à des représentations masculines. De la même façon, ces lieux apparaissent tellement importants que toute ville de taille moyenne ne peut se passer d'avoir sa propre équipe de rugby ou de foot de première division. De plus, alors qu'elle accuse de sérieux déficits, la France est prête à exonérer de taxes des événements comme la coupe d'Europe pour gagner de l'argent grâce à la venue d'1 million de supporters masculins provenant de tout le vieux continent. En revanche, quand il s'agit de récupérer de l'argent, le pays n'hésite pas à taxer l'équitation qui est un sport à 90% féminin.

Par ailleurs, une spécificité de ces « maisons des hommes » est qu'elles ne se déterminent jamais comme des lieux masculins. Il s'agit en effet d'une réalité souvent dissimulée sous les expressions « jeunes », « maisons des jeunes », « activités positives destinées aux jeunes », qui tendraient à englober aussi bien les garçons que les filles, alors que ces dernières en sont absentes. Ainsi, la mise en exergue de cet état de fait, via notamment les qualificatifs de « maisons des hommes » et de « maisons des garçons », engendre généralement les contre-arguments suivants : « Les filles sont de plus en plus nombreuses » ; « Les garçons ne sont pas numériquement dominants par leur faute, mais par celle des filles qui ne viennent pas ». Ces objets, qui peuvent être qualifiés d'opérateurs hiérarchiques de genre, ne sont donc pas considérés comme créant la discrimination alors qu'ils se trouvent au cœur même de ce processus. A titre d'exemple, l'installation d'un terrain de sport au milieu d'une cour de récréation ou d'un quartier engendrera inéluctablement une ségrégation spatiale entre garçons et filles.

--- **Une participante** : Je suis moi-même urbaniste, et je confirme que tous les urbanistes ne se sont pas souciés de cette problématique du genre. De fait, quand nous

---

<sup>7</sup> Maurice GODELIER est anthropologue, directeur d'études à l'EHESS. Il a été directeur scientifique du département des Sciences de l'Homme et de la société du CNRS de 1982 à 1986. Domaines de recherche : anthropologie économique ; relations politiques et religieuses ; sexualité, société et pouvoir ; rapports de parenté et famille.

travaillons sur les espaces publics ou les équipements de loisirs et sportifs structurants à l'échelle d'une commune ou d'une communauté de communes, la question du genre n'apparaît pas du tout. De plus, le fait que la construction d'un terrain de sport puisse créer du clivage ou de la ségrégation renvoie à la question de la mixité sur le plan des classes sociales et non sur le plan des hommes et des femmes.

Par ailleurs, les urbanistes et les architectes ont pour mission d'observer le territoire sur lequel ils vont intervenir. A ce titre, ils établissent les documents d'urbanisme et planifient les équipements publics structurants. En revanche, l'étude du profil des familles et des jeunes utilisateurs en présence n'entrent pas dans le champ de la démarche. De fait, les urbanistes sont conduits à globaliser la question des équipements publics à l'échelle d'un quartier ou d'une ville dans la mesure où ils méconnaissent finalement les populations destinataires. Ainsi, la seule question que se posent les urbanistes à propos de ces dernières, porte sur leur mode de vie et leur façon d'habiter. Au final, je me demande toujours pour quelle population nous faisons ces villes et concevons ces espaces.

**Yves Raibaud** : Je pense que les urbanistes et les architectes sont aussi des femmes et des hommes qui ont des enfants et qui vivent dans des quartiers. Ils doivent donc certainement se rendre compte de ce qui se passe dans ces derniers, à moins qu'ils opèrent une séparation stricte entre leur vie privée et leur vie professionnelle. Personnellement, je n'ai pas besoin d'être architecte ou urbaniste pour voir les tensions qui peuvent exister sur la place publique. Je suis donc étonné quand la science de l'urbanisme déclare ne pas connaître les populations pour lesquelles elle travaille.

--- **Un participant** : Au regard de ce que vous avez évoqué sur les skateparks, doit-on cesser de construire ce type de complexe ou doit-on plutôt y encourager la mixité ? Par ailleurs, à Lille, des garçons ont construit leur propre skatepark à base de ciment parce que les infrastructures de la mairie étaient vieillissantes et inadaptées aux skates actuels. Ainsi, le fait que les jeunes construisent leurs propres terrains de sport parce que les mairies ne renouvellent pas leurs équipements sportifs n'est-il pas dangereux ?

**Yves RAIBAUD** : Il est à noter que de plus en plus de skateparks sont actuellement détruits, ceux-ci devenant des friches urbaines. En parallèle, nous continuons à en construire. De fait, quand les skateparks sont construits à l'extérieur de la ville et dans des endroits où le lien social est faible, ceux-ci sont rapidement accaparés par les garçons et deviennent alors le théâtre de bagarres, de deals pendant que les déchets en tous genres s'y accumulent. Aussi, les mairies finissent rapidement par se demander si elles ont bien fait de construire ce type de complexe qui crée finalement des abcès de fixation de groupes de garçons, et surtout des gangs masculins qui font leur loi dans la ville, tandis que toute présence féminine est exclue. En revanche, les filles peuvent faire partie du paysage des skateparks quand ceux-ci se trouvent dans des tissus urbains denses dotés de commerces environnants. Ainsi, s'il est essentiellement fréquenté par des garçons, le skatepark des quais de Bordeaux en est un exemple, celui-ci se situant dans un cadre marqué par une vie sociale importante.

Par ailleurs, certains philosophes de l'architecture, comme Cynthia FLEURY<sup>8</sup>, préconisent que la ville compte moins d'espaces spécialisés pour augmenter la fluidité urbaine. En effet, la spécialisation des espaces engendre une privatisation de l'espace public qui se fait généralement au profit des hommes et des garçons. De plus, il arrive souvent que les filles s'approprient des sports originellement masculins. Quand ces sports deviennent mixtes ou féminins, les hommes finissent bien souvent par s'en détourner. Ce déplacement s'est notamment produit pour l'équitation et il est tout à fait envisageable qu'il se produise dans les domaines du skate, du BMX ou du roller. Les skateparks seront peut-être alors occupés par les filles tandis que les garçons les auront désertés pour passer à de nouvelles activités. Ainsi, toute la difficulté est de parvenir à réaliser des équipements mixtes.

Actuellement, il s'agit avant tout de savoir s'il convient de subventionner prioritairement des équipements qui seront utilisés par les garçons ou s'il est préférable de favoriser des initiatives susceptibles d'attirer la gente féminine. A titre d'exemple, les Bordelaises qui jouent désormais massivement au rugby sont en demande de terrains et d'équipements dédiés à ce sport. Répondre à un tel besoin ne peut donc qu'être rentable en termes d'investissements. A contrario, le club de football de Bordeaux a déclaré qu'il n'y aurait pas d'équipe féminine en son sein, alors qu'un stade de foot de 40 000 places est parallèlement édifié. De la même façon, le milieu universitaire aura tendance à privilégier le financement de structures dédiées aux sports masculins (football...), tandis que les filles devront se contenter d'espaces exigus pour leurs activités (gymnastique, danse...). Ainsi, des déséquilibres budgétaires apparaissent au profit des garçons qui, si ceux-ci revendent des équipements supplémentaires, peuvent s'aggraver et augmenter d'autant l'hégémonie masculine sur l'espace public.

--- **Une participante** : L'opposition entre TRONTO et RAWLS que vous avez évoquée figure-t-elle dans un ouvrage ou est-ce vous qui l'avez mise en perspective ?

**Yves RAIBAUD** : Il s'agit de John TRONTO qui critique John RAWLS dans un ouvrage intitulé « La politique du care ». Cette question est fondamentale car elle aborde la problématique de la rationalisation. En effet, les sciences de l'urbanisme sont si profondément fondées sur une rationalisation des formes, des fluidités et des mobilités, qu'elles ne s'interrogent plus tellement sur des considérations « invisibles » comme la place des femmes et des hommes dans la ville. Or, il me semble que la première mission des personnes chargées des questions urbaines est de savoir si les usagers sont heureux dans leur ville et d'observer les détournements qu'ils font des espaces pour les aménager à leur convenance. Ainsi, cette réflexion sur le corps dans la ville me paraît être un des enjeux d'urbanisme des 20<sup>ème</sup> et 21<sup>ème</sup> siècles, avec cette idée que l'urbanisme du 21<sup>ème</sup> siècle est obsolète au sens où le siècle précédent lui a légué une architecture qui n'a pas été conçue pour perdurer. A contrario, la ville, qui s'est souvent agrégée de

<sup>8</sup> Cynthia FLEURY est professeure de philosophie politique à l'American University et à l'Institut d'études politiques, à Paris.

façon imposée ou à l'issue de négociations conflictuelles, dure généralement davantage. C'est l'hypothèse de mes collègues bordelais Chantal CALAIS et Thierry-Jean MONNOT qui avancent que « la ville qui dure est une ville durable ». Ceux-ci s'interrogent sur l'obsolescence de l'architecture contemporaine qui viendrait d'une hyper-rationalisation des savoirs que J. TRONTO qualifierait de savoirs largement dominés par les hommes.

## Participation au projet urbain : une affaire d'hommes

L'étude « Participation au projet urbain : une affaire d'hommes » a été effectuée en parallèle à la grande opération de concertation « Le Grenelle des mobilités », qui a été organisée par la Communauté urbaine de Bordeaux, l'Agence d'urbanisme d'Aquitaine et un certain nombre de partenaires.

L'Agence d'urbanisme d'Aquitaine a mené une étude intitulée : « L'usage de la ville par le genre ». Celle-ci a été commandée par l'ex-président de la Communauté urbaine de Bordeaux, Vincent FELTESSE, dans le but de renouveler les études d'urbanisme en y incluant des problématiques qui n'avaient pas été prises en compte jusque-là. Par « usage », il convient d'entendre et de s'interroger sur la façon dont les différents usagers (femmes, hommes, personnes âgées, jeunes, personnes handicapées...) appréhendent et expérimentent la ville, et non simplement sur la manière dont la ville fonctionne. En effet, la pensée générale a tendance à considérer que la ville fonctionne bien pour tout le monde une fois que les mobilités des circulations économiques du service ont bien été assurées. Or, il est à se demander comment les usagers s'approprient la ville dans la réalité du quotidien ?

L'usage de la ville par le genre porte principalement, dans un premier temps, sur l'usage de la ville par les femmes. L'analyse débute par un examen des constantes de l'agglomération bordelaise sur la base des documents de l'INSEE, des enquêtes sur l'égalité hommes-femmes au niveau national et des documents de l'agence d'urbanisme issus d'une grande étude sur les mobilités qui avait été réalisée en 2009 auprès de 6 000 foyers.

Pour commencer, l'étude sur les mobilités a révélé qu'à Bordeaux en 2009, les femmes accomplissaient les trois quarts des tâches domestiques et des accompagnements des enfants. Ce sont également elles qui s'occupent des grands-parents et de l'essentiel des approvisionnements. Il s'agit là d'inégalités sociales se traduisant par une utilisation différente de l'espace. En effet, les femmes circulent massivement dans la ville mais d'une manière différente de celle des hommes.

Par ailleurs, les femmes participent peu à la vie politique. Ainsi, en 2009, la Communauté urbaine de Bordeaux ne comptait que 7 femmes parmi ses 36 vice-présidents, effectif qui aurait diminué depuis la présidence d'Alain Juppé. En effet, la politique de co-gestion avec les communes, pratiquée par celui-ci, se fait au détriment des femmes puisque les élus des grandes villes (en présence) sont majoritairement des hommes. De fait, si la

récente loi sur la parité, qui impose aux conseils municipaux de comptabiliser 50% de femmes, est approximativement respectée, les femmes ne représentent que 14% des maires. Or cette réalité est davantage le fait de stratégies masculines visant à limiter la présence des femmes dans les instances politiques et leur ancrage dans les mandats locaux, plutôt que d'un désintérêt de leur part pour ce type de fonction.

L'étude a également révélé qu'il n'y a aucune femme dans l'équipe d'architectes ou d'urbanistes chargée des projets de conception de la nouvelle agglomération bordelaise. Plus précisément, si des femmes architectes participent à des spécialités comme le paysage ou l'espace public, les réunions et les modules de conception sont exclusivement masculins. Les grands projets architecturaux d'envergure nationale ou internationale (tour triangle de Paris, tours de Singapour...) n'échappent pas à cette suprématie masculine puisque leurs concepteurs sont systématiquement des hommes. Ce phénomène est probablement encore plus vrai au niveau des départements d'urbanisme, où les directeurs de l'équipement et tous les autres acteurs travaillant sur un aspect particulier de la ville sont très majoritairement des hommes.

L'insécurité des femmes au moment du crépuscule est un autre élément majeur de l'usage de la ville par le genre. Dans ce cadre, un panel de femmes a été sondé de manière à faire ressortir un discours spécifiquement féminin sur l'appréhension du cadre urbain. Trois études micro-géographiques ont ensuite été réalisées avec des étudiants de Bordeaux afin de mettre en exergue l'effet du genre sur des espaces bien précis.

Le quai de Paludate, qui est un quartier bordelais de boîtes de nuit et de restaurants très appréciés des étudiants et étudiantes, a été l'un de ces objets d'étude. Deux étudiantes ont fréquenté le quai, plusieurs nuits d'affilée, afin d'y dresser une cartographie des différents éléments en présence et d'analyser la perception du genre féminin. Ainsi, toutes les étudiantes plébiscitent les discothèques pour leur sécurité et leur ambiance. En revanche, le retour de fin de soirée apparaît comme un moment délicat pour les filles non accompagnées ; elles s'exposeraient alors à des « prédateurs » qui les attendent à la sortie des établissements nocturnes, les harcèlent ou les suivent. La ville nocturne devient donc un lieu de danger et de crainte qui contraint les filles à prendre des précautions et à appliquer des stratégies pour se protéger des agressions potentielles. Une tactique féminine consiste ainsi à troquer les chaussures à talons pour une paire de tennis et à dissimuler la tenue de soirée sexy sous un vêtement couvrant et anodin. Certaines filles adoptent même des tactiques offensives en s'équipant d'une arme blanche, d'une bombe lacrymogène, ou des stratégie préventive comme le fait de téléphoner à une amie préalablement désignée en cas de problème. Fortement répandues, ces stratégies tendent à montrer à quel point les femmes se sentent comme des proies potentielles qui doivent prendre leurs précautions à partir du moment où elles sont seules dans la ville la nuit. Ainsi, il est rare qu'une femme âgée entre 30 et 40 ans n'ait pas vécu au moins une fois dans sa vie le fait d'avoir été suivie, pelotée, plaquée et embrassée de force, attrapée par l'épaule voire plus. Or, cette récurrence des agressions des femmes en milieu urbain est mal représentée par les statistiques des forces de l'ordre puisque bien

des déclarations de police ne comportent aucune trace concrète de l'agression (blessure, griffure, vêtement déchiré...), tandis que la victime en garde un traumatisme durable.

Quand le bilan de cette étude a été présenté aux élus de la Communauté urbaine de Bordeaux, ceux-ci ont considéré qu'ils ne pouvaient rien faire et que les filles devaient prendre leurs propres précautions quand elles sortaient la nuit. Un de ces élus a également avancé que des politiques en faveur de l'égalité hommes-femmes étaient mises en œuvre, comme l'aménagement de parcs pour enfants ou de couloirs à poussettes. En revanche, il ne lui semblait pas pertinent de prévoir des dispositifs qui encourageraient les jeunes femmes à aller s'amuser la nuit dans la ville de Bordeaux. Une telle conception sous-entend que les femmes arpentant la ville prennent des risques, et qu'elles sont donc responsables des problèmes qui peuvent leur arriver. De fait, la politique urbaine des élus ne s'interroge pas sur les actions qui pourraient être menées afin que cette ville masculine soit moins « dangereuse » pour les femmes.

La Porte de Bourgogne est le deuxième espace qui a été étudié. Il s'agit d'un nœud de transports comprenant à la fois le bord de Garonne, l'ancien quai constitué de maisons du 18<sup>ème</sup> siècle, le tramway, une série de commerces et une rue passant en contrebas du tramway. Dans ce cadre, les étudiants ont observé la façon dont les hommes et les femmes circulaient. Ainsi, à la sortie du tramway, toutes les femmes font le tour par le haut pour se diriger vers le pont Victor Hugo, tandis que la majorité des hommes descendent l'escalier et passent par le bas. Des entretiens ont permis d'expliquer que cette particularité était due à la présence, dans le contrebas, de commerces « ethniques » apparemment hostiles aux jeunes femmes. Le pont Victor Hugo est également craint par les femmes en raison de la présence de nombreux individus errants et de méthodes de drague indéliques dont elles peuvent faire l'objet en ce lieu. Le long des quais de Bordeaux, en revanche, tout est aménagé en espaces récréatifs et la population qui s'y trouve est plus mixte. Au sein de cet espace, les étudiants ont pu toutefois constater qu'à l'arrivée du pont, toutes les femmes passent par le haut pour redescendre de l'autre côté, tandis que tous les hommes passent sous le pont. L'observation des lieux montre alors que ce dernier endroit est sale, obscur et qu'il abrite des espaces essentiellement masculins (terrain de pétanque, espaces verts majoritairement occupés par des hommes). Or, peu après la publication de cette étude et sans que cela ne provienne d'une commande de la mairie de Bordeaux, un éclairage et des aménagements ont été installés sous le pont, changeant la physionomie du quartier.

La troisième étude micro-géographique a été menée dans un parc de la commune de Blanquefort. Cet espace est dépourvu de clôtures et abrite une ancienne demeure bourgeoise munie de dépendances, où se sont installés des associations, des clubs et un centre de loisirs. Certaines femmes déclarent qu'elles évitent de traverser le parc la nuit, préférant le contourner par des passages éclairés, tandis que d'autres l'arpentent avec leur chien. Après plusieurs entretiens, une cartographie des peurs au sein du parc a été dressée et a permis de dissocier les zones considérées comme « fréquentables » des zones « à éviter ».

En définitive, si les diagnostics de ces études micro-géographiques sont à chaque fois nuancés, celles-ci permettent de conclure que la ville est andro-centrique, c'est-à-dire conçue par et pour les hommes et donc centrée sur eux. L'étude de Guy DI MÉO<sup>9</sup> sur la ville de Bordeaux, intitulée « Les murs invisibles », montre bien cette moindre emprise spatiale des femmes dans la ville. Ce phénomène se traduit notamment par le fait qu'elles circulent, mais ne stationnent pas, afin d'éviter d'être abordées ou de passer pour des prostituées. Qui plus est, la façon de circuler obéit à un rythme particulier consistant à ne marcher ni trop vite, pour ne pas faire croire à de la crainte, ni trop lentement, pour ne pas faire croire à une démarche de racolage ou de séduction. Par ailleurs, la mobilité des femmes dans la ville est assez dense mais fortement limitée à des circuits bien précis (non étalée sur l'ensemble de l'espace).

En outre, dans le discours et la politique urbaine des élus, la présence des femmes dans la ville en dehors du travail est réduite aux fonctions de *care*. Dès lors, les initiatives urbaines au profit des femmes correspondent à la création de jardins d'enfants, de couloirs à poussettes et d'aménagements aux abords des écoles. Ainsi, la prise en compte des femmes par les politiques d'urbanisme est exclusivement axée sur la mise en place de structures destinées à faciliter les tâches domestiques et d'accompagnement, posture qui, soit dit en passant, ne remet nullement en question le partage des tâches. D'ailleurs, les élus déclarent se soucier d'autant plus des femmes dans leur rapport à la ville qu'elles y accomplissent des tâches sérieuses. En revanche, ceux-ci ne s'en préoccupent pas quand il s'agit d'aborder la question du divertissement et des loisirs. Le fait qu'une délégation de filles vienne réclamer une infrastructure auprès du maire peut être très mal vu. A titre d'exemple, quand l'équipe féminine de roller derby s'est adressée à la mairie de Bordeaux pour leur demander le droit d'occuper la fosse aux quais, celle-là a refusé en indiquant qu'elle ne souhaitait pas privatiser l'espace en question en l'attribuant à une association. Ainsi, alors que l'ensemble des espaces des quais sont librement occupés par les garçons, l'équipe féminine de roller derby s'est vue refuser l'attribution de la fosse aux quais à certaines heures, pour ne pas privatiser un espace devant rester ouvert.

Par ailleurs, la persistance d'une image de la femme comme proie potentielle et possiblement consentante s'inscrit bien dans un cadre urbain de type masculin, complaisant ou fuyant vis-à-vis de la question de la prostitution de rue. En effet, si la ville se dote de complexes d'envergure (stades...), de réseaux de transport et d'hôtels propices à la venue d'hommes d'affaires et de touristes en tous genres, elle doit également proposer à ceux-ci des lieux de détente et d'amusement (salons de massage, boîtes de strip-tease...) dont la nature est révélatrice d'une certaine conception des femmes.

---

<sup>9</sup> Guy DI MÉO est un géographe français, spécialiste de la géographie sociale et culturelle. Il est professeur à l'université Michel de Montaigne (Bordeaux III), directeur jusqu'au 31 décembre 2010 de l'UMR ADES « Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés ».

L'étude sur « l'usage de la ville par le genre » invite en outre à se demander si la ville est véritablement faite par et pour les hommes. En effet, la suprématie des hommes dans les rangs des élus locaux, la prédominance d'espaces destinés aux hommes et le malaise que peuvent ressentir les femmes dans certains contextes urbains suffisent-ils à le prouver ? Pour y répondre, il convient d'examiner la construction de cette ville faite par les hommes.

Pour commencer, en 2012, Jean-Marc OFFNER, géographe et ancien directeur de l'agence d'urbanisme d'Aquitaine, a mené l'opération « Le Grenelle des mobilités ». Commandée par la Communauté urbaine de Bordeaux, celle-ci a consisté à réunir pendant six mois l'ensemble des partenaires de la vie publique afin d'examiner les questions d'embouteillages, d'aménagement de l'espace, de ville-centre et ville périphérie et des transports publics autour du thème de la mobilité. Entre 100 et 200 personnes ont ainsi été réunies dans le cadre de six ateliers et de trois réunions plénières. 75% des participants, 85% des animateurs d'atelier et 100% des experts-intervenants extérieurs étaient alors des hommes. Qui plus est, 90% du temps de parole a été occupé par les hommes. En outre, les femmes qui évoquent leurs problèmes de famille nombreuse, de cumul de tâches et de peur la nuit n'intéressent pas l'auditoire. Au mieux celles-ci font sourire, au pire les participants se voient préciser qu'il n'est pas question de traiter les cas particuliers mais de se soucier de l'intérêt général.

Une analyse de l'atelier de synthèse du 26 juin 2012 a permis de mettre encore plus en exergue le déséquilibre entre la place des hommes et celle des femmes dans ce cadre. La configuration et le déroulement dudit atelier ont été les suivants :

- **Effectif en présence**

- 111 participants dont 89 hommes et 22 femmes ;
- 5 hommes à la tribune ;
- 1 président ;
- 4 rapporteurs d'atelier.

- **Nombre d'interventions**

- Hommes : 39 ;
- Femmes : 7.

- **Temps de parole hors rapporteurs**

- Hommes : 4 minutes ;
- Femmes : 2,5 minutes.

- **Temps de parole à la fin de l'après-midi**

- Hommes : 3 heures 23 ;
- Femmes : 0 heure 17.

- **Déroulement de l'atelier**

- Difficulté de s'imposer : interventions sauvages à 11 reprises et coupure de parole de

la part des hommes ;

- À cinq reprises dans l'après-midi, les femmes lèvent la main pour parler, elles ne sont pas visibles et le Président ne leur donne pas la parole ;

- À 15 heures 27, une représentante de la FCPE fait une intervention sur l'accompagnement des enfants à l'école. Celle-ci ne dure que 4 minutes et se fait dans un « brouhaha » qui indique que personne n'écoute. Le président lui demande alors d'abrégier son propos car c'est l'heure de la pause ;

- Hors propos : 16 heures 30, une femme évoque les difficultés des femmes vivant en milieu rural et travaillant en ville. Le président l'interrompt en lui faisant remarquer que le sujet est hors propos ;

- L'intérêt général avant tout : À 18 heures 15, une femme parle des problèmes d'accompagnement des personnes âgées habitant près de chez elle. Un rapporteur d'atelier l'interrompt : « *On ne peut pas prendre en compte tous les cas particuliers. Il s'agit de débattre de l'intérêt général* » ;

- La représentante de la Fédération du conseil de parents d'élèves - FCPE - intervient dans le débat sur la nouvelle mobilité urbaine pour rappeler les difficultés des parents, en majorité des mères, qui accompagnent les enfants à l'école : « *Comment faire sans voiture lorsqu'on a trois enfants dans trois écoles différentes, qu'on habite loin des écoles et qu'on travaille soi-même dans un quatrième lieu ? Comment faire avec les plus petits qui marchent mal ou lentement ? Peut-on les emmener à pied sous la pluie lorsqu'ils sont malades ou enrhumés ?* »

L'intervenante, Madame C. représentante de la FCPE, est d'abord interrompue par un participant qui objecte qu'il n'y a pas que les mères qui accompagnent les enfants à l'école. En aparté, un autre fait remarquer que lorsqu'on a trois enfants et qu'on habite loin, il est difficile de travailler à plein temps. Lorsque le cas de l'enfant malade sous la pluie est évoqué, quelques rires fusent et sont suivis de « brouhaha ». Le Président demande à la Présidente de la FCPE d'écourter car c'est l'heure de la pause. L'intervention n'est pas discutée sur le moment mais un des experts invités, Monsieur F., y revient en fin de séance : « *Bien sûr, nous n'avons pas pu parler des mobilités de tout le monde, les cas particuliers, les handicapés, les personnes âgées... tout est différent. Il y a un point qui n'est jamais évoqué, c'est le changement de comportement. Quand j'entendais Madame, tout à l'heure, sur les enfants... c'est vrai qu'il y a des gens qui font des ménages à l'autre bout de la ville, mais c'est avant tout un changement de comportement. Parfois, les gens ne veulent pas faire l'effort. Avec la moitié des trajets que nous faisons, nous pourrions nous arranger. Les gens parlent toujours de leur cas particulier mais il faut voir les problèmes et comment nous les résolvons...* ».

Ainsi, l'intervention de Madame C., pourtant représentante d'une importante fédération, n'est pas considérée comme acceptable parce qu'elle évoque les cas particuliers des mères amenant leurs enfants à l'école et des mères ayant deux ou trois enfants et qui travaillent. Le point sur les enfants marchant lentement ou enrhumés déclenche quant à lui l'hilarité, tandis que le Président de séance n'intervient pas pour faire cesser les rires. Tout porte donc à penser qu'il ne s'agit pas là d'arguments sérieux et l'intervention de Madame C. ne sera d'ailleurs pas notée dans le compte rendu de l'atelier.

En somme, dès qu'une idée est développée par des femmes et dès qu'il s'agit notamment du soin et du *care*, la question est éliminée comme ne relevant pas de l'intérêt général. Or quand les femmes ne parlent pas au nom du soin des enfants et du *care* mais par rapport à leur expertise dans un cadre d'intérêt général, celles-ci ne sont pas davantage écoutées comme le montre le cas de figure suivant :

Madame G. est directrice d'un service du Conseil général qui gère les transports urbains à l'échelle du département. Elle rappelle comment s'est mis en place progressivement le schéma de cohérence territoriale et la densification du réseau trans-gironde. Une intervention sauvage lui coupe la parole : « *Les bus sont presque vides, les périurbains continuent à préférer la voiture, cela coûte très cher pour peu de résultats !* ». Suite à cette intervention quelque peu agressive, le Président préfère donner la parole à un expert qui transige en proposant l'idée que la densification des dessertes départementales, si elle va dans le bon sens, risque également de participer à l'étalement urbain.

Ainsi, très souvent, quand les femmes interviennent sur des domaines de compétence relevant de l'intérêt général, elles sont interrompues, contredites, ou elles se voient préciser qu'elles ne sont pas compétentes ou en situation de légitimité pour en parler. Il arrive également que leurs propos soient repris à l'identique par un homme qui se contente d'y ajouter quelques détails.

Ces cas pratiques montrent à quel point la culture qui s'est produite dans le « Grenelle des mobilités » et qui aboutira à des consensus, est masculine. La ville est un espace masculin, les éléments et les moyens qui la façonnent viennent des hommes : technologies diverses, transports... Aussi, les hommes se considèrent comme les dépositaires de l'intérêt général de la ville, au point de disqualifier les femmes, d'ailleurs très peu présentes, lorsqu'elles apportent d'autres éléments.

Enfin, l'atelier du 26 juin 2012 a également permis de constater que les paroles de minoritaires, comme les handicapés, étaient écoutées quand celles-ci étaient masculines. Les 4 personnes handicapées qui étaient présentes ce jour-là étaient effectivement toutes des hommes en fauteuil roulant.

En outre, pour encourager le cheminement vers une ville durable post-carbone privilégiant les transports propres et les pratiques écologiques, toutes ces discussions masculines pour améliorer la ville se sont traduites par un consensus via le vote de résolutions dans le cadre de la dernière séance :

- **1ère résolution approuvée à l'unanimité** : aller à pied à l'école. Les hommes émettent là une préconisation concernant une tâche qu'ils n'accomplissent généralement pas, et qui ne tient pas du tout compte des problématiques évoquées en séance sur ce point ;
- **2ème résolution** : utiliser le vélo et les deux-roues motorisés. Ces derniers sont majoritairement utilisés par les hommes ;
- **3ème résolution** : développer le covoiturage. Mises à part les étudiantes, les femmes ne pratiquent pas le covoiturage puisqu'il n'est pas compatible avec leurs obligations quoti-

diennes, à savoir : effectuer la migration pendulaire entre le domicile et le lieu de travail, déposer et récupérer les enfants à l'école, les déposer dans un centre d'activité le soir et faire les courses. D'autres femmes déclarent avoir eu des expériences inconfortables en la matière, comme se retrouver avec des hommes sentant le tabac et ne parlant que de football. Elles admettent alors qu'elles préfèrent leur propre voiture, celle-ci remplissant souvent la fonction de « sas de décompression ». Leur discours sur l'usage de la voiture, qui est sincère et totalement naturel, apparaît alors scandaleux dans le cadre d'un débat sur les mobilités urbaines ;

• **4ème résolution (proposée par un expert masculin)** : optimiser les centres commerciaux périphériques comme parkings relais et zones de concentration de services. Pour profiter au genre féminin, cette idée impliquerait de lier les parkings des grandes surfaces à un tramway et d'y installer les écoles et les crèches aux alentours. Cela permettrait ainsi aux femmes de déposer leurs enfants, de faire leurs courses et d'aller travailler en tramway.

Ces préconisations visant à lutter contre la pollution environnementale et à instaurer une ville durable, ignore donc les problématiques auxquelles les femmes sont confrontées dans leurs tâches quotidiennes au nom de la sauvegarde écologique. Qui plus est, cette posture met en avant l'idée de « ville douce » au sein de laquelle il serait possible de flâner alors que, comme le montrent notamment les études de Guy DI MÉO, le rythme urbain des femmes est très soutenu.

L'approche de la ville par le genre met par ailleurs l'accent non pas sur la dangerosité de la ville pour les femmes mais sur la dangerosité d'une forme de masculinité hégémonique sur la ville. Or tout le travail qui a été réalisé sur le harcèlement des étudiantes et des femmes de manière générale révèle une peur de la ville la nuit et de certains quartiers en particulier. Comme évoqué plus haut, celles-ci sont alors contraintes de recourir à des stratégies visant à passer inaperçues ou à se défendre en cas d'attaque. A contrario, les garçons ne ressentent pas le besoin d'appliquer de tels stratagèmes, quand bien même ceux-ci sont conscients de la dangerosité de certains endroits. Les femmes font donc bien l'objet d'une pression extrêmement importante au sein du décor urbain dans la mesure où celui-ci est réellement dangereux pour elles.

Néanmoins, le problème est également celui de la dangerosité d'une forme de masculinité hégémonique sur la ville qui se traduit par un continuum d'espaces typiquement masculins et de groupes d'hommes qui y stationnent. De plus, cet état de fait est entretenu par les initiatives publiques qui tendent à prolonger les espaces dominants où les hommes font régner leur loi. De fait, celles-ci confirment une institutionnalisation de la présence des hommes dans l'espace public, qui revient à empêcher l'appropriation de la ville par les femmes. Qui plus est, si la rue est l'espace des mâles dominants, les femmes qui y circulent sont logiquement des proies que les hommes imaginent comme potentiellement consentantes, et qu'il convient donc de conquérir par des techniques de séduction ou de drague. Parfois insistantes voire agressives, ces techniques exposent les femmes à des comportements relevant du harcèlement.

De la même façon, la présence de prostituées dans la rue accrédite que toute femme stationnant ou déambulant la nuit est une proie possiblement consentante. Ainsi, les femmes, et même les jeunes gays, racontent qu'ils sont parfois abordés quand ils stationnent en ville, apparaissant ainsi clairement comme des prostitués potentiels. La prostituée sert donc à marquer l'espace masculin dominant de la rue puisque son existence aboutit à distinguer les femmes vertueuses à la maison, des femmes non-vertueuses de la rue. De fait, toutes les villes ou tous les endroits abritant une prostitution de rue affichée correspondent à des espaces typiquement masculins. Cette absence des femmes de la place publique se traduit alors par un paysage urbain extrêmement ségrégué entre d'une part, un espace privé féminin et un espace public masculin, et d'autre part, par un espace féminin de la ville restreint à certaines fonctions d'autre part.

En matière de textes de référence et d'initiatives citoyennes, une charte égalité hommes-femmes a été élaborée dans le cadre de la vie locale du Conseil des communes et régions d'Europe. L'inspiration de ce document provient de plusieurs pays qui, depuis longtemps, ont attribué toute son importance à l'égalité hommes-femmes dans la vie publique et notamment dans la ville. Constituée d'éléments tout à fait intéressants, les élus locaux peuvent être incités à signer cette charte, s'ils ne l'ont pas encore fait, ou à la respecter s'ils l'ont signée.

Le rapport parlementaire égalité femmes-hommes sur les territoires, de juin 2013, est un autre document digne d'intérêt sur le plan politique. Il s'agit d'un ensemble de bonnes pratiques en la matière qui s'appuient sur des cas concrets tels que la Seine-Saint-Denis, la ville d'Aubervilliers ou encore le département de l'Essonne.

De la même façon, le Conseil de développement durable de la Communauté urbaine de Bordeaux a réalisé un travail citoyen autour du genre et de la ville, dont les axes et premières constatations sont les suivants :

- **encourager les collectivités à faire des bilans sociaux sexués (variable sexe) et « genrés » (différences entre sexes).** L'objectif est d'aider les communes à faire leur bilan social à l'intérieur en prenant soin de bien identifier au préalable la composition non-mixte de la ville. Il est en effet impossible de parvenir à une égalité/parité sur le territoire si la ville qui produit celui-ci est elle-même très inégalitaire.
- **relire les documents d'urbanisme ;**
- **réaliser des marches exploratoires en ville avec des groupes féminins,** afin d'identifier les éléments et endroits susceptibles de poser des difficultés aux femmes (absence d'éclairage, hauteur de trottoir excessive...), ainsi que leurs attentes en termes d'aménagements publics. Les femmes étant les porte-parole des populations avec lesquelles elles se déplacent dans la ville, ces marches permettent également de mettre en exergue l'inadéquation entre certains aménagements urbains et les spécificités de populations comme les personnes âgées, les enfants et les usagers handicapés. La vision de la ville de ces marches est ainsi radicalement différente de celle des architectes, qui sont majoritairement des hommes, des urbanistes et même des élus locaux. De la même façon, les

marches exploratoires composées exclusivement d'hommes mettent en avant des considérations typiquement masculines pouvant même relever du conflit d'intérêt entre deux populations différentes (joueurs de boules désirant l'aménagement de terrains dédiés à leur discipline contre skateurs réclamant l'aménagement d'un skatepark...).

- **répertoire les noms de rue.** Une étude des noms de rue de la ville de Toulouse a permis de constater que seulement 10% de la voirie était baptisée de noms de femmes et qu'il s'agissait généralement d'artères secondaires (impasses...). A contrario, les grandes rues, les avenues et les places portent le nom de grands hommes dont 15 à 20% sont des personnages qui ont marqué l'histoire militaire.

## Débat avec la salle

--- **Une participante** : Je m'occupe de l'enfance-jeunesse et je souhaite évoquer la question des incivilités au niveau des adolescents. Au cours de la première partie de la conférence, il a été précisé que nous nous occupions davantage des garçons que des filles. Or, d'après tout ce que nous pouvons constater, ces garçons qui font l'objet de la plus grande attention sont également les auteurs des incivilités tandis que les filles, qui sont davantage laissées à leur propre sort, n'importunent généralement pas leurs concitoyens. Je souhaiterais donc avoir votre point de vue sur cet état de fait.

**Yves RAIBAUD** : À l'initiative de Sylvie AYRAL<sup>10</sup> qui a produit l'ouvrage « La fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège », nous venons de publier deux volumes intitulés « Pour en finir avec la fabrique des garçons » dans le cadre desquels nous nous demandons justement comment sont fabriqués ces garçons virils et dominants. Ainsi, au lieu de songer à les occuper dans des salles ou sur des terrains pour canaliser cette incivilité, nous nous demandons si nous n'avons pas finalement créé cette incivilité spécifiquement masculine qui les amène à adopter des comportements inappropriés dans la rue. En effet, les garçons ne font-ils pas l'objet, dès leur enfance, d'une pression les contraignant à ne surtout pas avoir l'air d'une fille ou d'un « pédé » parce qu'ils s'adonneraient à des activités qui ne seraient pas destinées aux hommes (danse, équitation...). Dans la cour de récréation, les garçons n'ont ainsi pas d'autre choix que de pratiquer une activité considérée comme virile pour être bien vu par leurs pairs, voire du caïd. Le risque des garçons un peu « fragiles » ou « bouffons » est en effet d'être pris en grippe par une bande de garçons, dans la mesure où l'être viril et dominant a besoin du bouc-émissaire pour créer la solidarité du groupe.

Tous ces groupes de garçons que nous retrouvons ensuite dans bien des domaines, sont donc créés par la société et notamment les parents qui ne sont pas forcément vigilants par rapport à la manière dont ils élèvent leurs enfants. Sur ce point, alors que nous croyons guérir un mal que nous avons nous-mêmes créé, je pense que la multiplication

<sup>(10)</sup> Sylvie AYRAL est professeure agrégée, docteure en Sciences de l'Éducation, Laboratoire Cultures, Éducation, Société, université de Bordeaux 2.

des initiatives à destination des garçons ne fait que renforcer celui-ci. Ainsi, le plan « Ville, vie, vacances » de 1982, mis en place à la suite des émeutes estivales de Vénisieux de 1981, partait du principe qu'il convenait d'emmener les enfants de banlieue en vacances et à leur proposer des activités ou cours de l'été afin d'éviter que l'ennui ne les conduise à accomplir des actes de délinquance. Or, depuis 30 ans, l'ensemble des dispositifs mis en place à ce titre ont profité aux garçons. Ceux-ci partent donc faire des activités diverses et variées (foot de salle, randonnée, ski, skate, plage...), tandis que les filles sont absentes de ces dispositifs et ne partent pas en vacances. En définitive, ces initiatives donnent naissance à un cercle vicieux où la délinquance masculine est « récompensée » par la mise en place d'infrastructures de divertissement qui, non seulement ne canalisent pas la violence des garçons, mais les affirment au contraire dans cette identité virile. Il serait donc vertueux de dénoncer ces états de fait et lancer des opérations de « prévention été » qui encourageraient une mixité des activités, plutôt que de s'enfoncer dans des stéréotypes qui contribuent pleinement à une séparation stricte des genres au profit de la suprématie virile. L'aménagement de la ville est confronté à la même problématique dans la mesure où des initiatives, comme le simple remplacement du terrain de boules par un skatepark, n'engendrent aucune évolution concrète et posent toujours les mêmes problèmes d'appropriation de l'espace public. L'objectif ici est donc de mettre en œuvre une politique urbaine qui rende la ville agréable par la production d'un espace public convivial où tout le monde peut se rencontrer sans crainte et sans appréhension.

--- **Une participante** : J'ai été directrice de l'agence d'urbanisme de Guyane. À mon sens, l'absence de prise en compte du genre féminin par les politiques publiques pose avant tout la question de la place des femmes au sein des postes de décision, des services déconcentrés de l'Etat, des élections municipales, des élections communautaires et de la société en général. Sur ce point, vous avez mis en avant la faiblesse de la part féminine parmi les titulaires du mandat de maire, et la question des femmes doit donc être examinée au regard de leur métier. D'ailleurs, je tiens à préciser ici que la fonction d'urbaniste n'est pas reconnue en tant que profession... Par ailleurs, nous savons que les urbanistes et les élus œuvrent au nom de l'intérêt général. Dès lors, quelle serait votre définition de l'intérêt général qui permettrait de tenir compte de la question des femmes dans la ville ?

**Yves RAIBAUD** : Pour commencer, il convient de mettre en avant les évolutions positives en la matière. A titre d'exemple, les professions de la magistrature, du droit et de la médecine sont devenues majoritairement féminines. L'élévation du niveau d'études favorise le changement à ce niveau, car les filles se trouvent désormais sur les bancs des Universités et des grandes écoles. Concernant l'urbanisme, la section 24, qui correspond à cette discipline à l'Université, ne compte pour l'instant que des professeurs masculins et des maîtresses de conférence. Là aussi, la politique égalitaire que nous avons mise en place à Bordeaux-Montaigne doit veiller à ce que des femmes professeurs d'urbanisme soient recrutées. De la même façon, dans le cadre des appels d'offres de marché, il convient de sensibiliser les jurys au fait que ceux-ci ne peuvent pas être exclusivement

constitués d'hommes.

Par ailleurs, quand un urbaniste m'a demandé à quoi ressemblerait une ville conçue par les femmes, j'ai répondu qu'il ne s'agissait pas de pratiquer un urbanisme pour les femmes, mais un urbanisme pour tous. En effet, soit nous concevons une ville égalitaire sur le principe du *care* octroyant alors des atouts importants aux femmes, soit nous concevons une ville basée sur la rationalité et la justice, favorisant ainsi la domination masculine. Pour John TRONTO, notre société ne sera vivable que si le soin des autres et la sollicitude constituent le fondement de son fonctionnement. Or les femmes sont généralement plus douées que les hommes sur ce point.

--- **Une participante** : En quel honneur les femmes savent mieux faire que les hommes ?

**Yves RAIBAUD** : Elles savent mieux faire historiquement.

--- **Une participante** : Si cela est dû avant tout à une forme d'éducation, en quel honneur le *care* est-il forcément attribué aux femmes ?

**Yves RAIBAUD** : Il est historiquement attribué aux femmes, mais il conviendrait justement d'inverser le *care* afin qu'il devienne une ressource politique à la manière dont Fabienne BRUGÈRE<sup>(1)</sup> le préconise. À titre d'exemple, quand cette philosophe avait soumis l'idée de l'inversion du *care* dans « Le sexe de la sollicitude », elle avait conseillé Martine AUBRY qui avait repris ce thème du *care* dans le projet politique. Son objectif n'était alors pas d'instaurer une société gouvernée par les femmes, mais une société mettant la priorité sur le soin des autres. Martine AUBRY s'était ensuite fait retoqué par Manuel VALLS qui lui avait précisé qu'il ne s'agissait pas de mettre en place une société du *care*, mais une société de la performance et de la compétitivité. Nous avons donc bien deux modèles qui s'opposent dont l'un est de culture masculine et l'autre plutôt de culture féminine.

--- **Une participante** : Les femmes peuvent être tout autant compétentes que les hommes et inversement. À titre d'exemple, les métiers dits d'animation tels qu'éducateur spécialisé ou travailleur social ne sont pas dépourvus de la présence des hommes. À mon sens, cela dépend avant tout de la façon dont nous concevons les choses en amont.

--- **Une participante** : Pour commencer, je tiens à vous remercier pour l'ensemble des éclairages que vous avez apportés dans le cadre de votre présentation. En effet, je suis médiatrice sur les quartiers, et mon équipe et moi-même étions persuadés

---

<sup>(1)</sup> Fabienne BRUGÈRE est une philosophe française spécialisée en esthétique et en philosophie de l'art, histoire de la philosophie moderne (18<sup>ème</sup> siècle), philosophie morale et politique, études de philosophie anglo-américaine et théorie féministe.

que cette question du genre était exacerbée sur les quartiers. Dans ce cadre, ma préoccupation première était cependant de trouver des solutions adaptées pour les filles mais aussi pour les garçons en décrochage scolaire dans la mesure où ils sont là, amassés devant nos structures, à ne rien faire faute de compétences et de formation. Votre intervention m'a donc permis de relativiser et d'avoir une meilleure compréhension des enjeux en question.

Par ailleurs, vous avez évoqué la problématique « comment rendre une ville agréable ? ». Sur ce point, je pense qu'il conviendrait non pas d'instaurer une ville pour les femmes, mais de faire en sorte de féminiser quelque peu les lieux en mettant un peu plus d'esthétique, de créativité et d'innovation. Cela encouragerait-il une occupation de ces lieux par les hommes ?

Il aurait également été intéressant que nos élus, et donc ceux qui ont le pouvoir, vous écoutent. En effet, si vous venez par exemple dans le quartier de Bagatelle, on vous parlera de la place Charles de Gaulle alors qu'il s'agit d'un parking où les gens stationnent en raison de la proximité de Leader Price et de banques, lesquelles ne sont occupées que par des hommes.

En somme, ce qui m'intéresse, c'est de savoir ce que nous pouvons faire aussi bien pour les garçons que pour les filles.

**Yves RAIBAUD** : Dans le cadre du travail de Sylvie AYRAL sur « La fabrique des garçons, sanctions et genres au collège », l'une de nos préoccupations a été de montrer que la fabrique des garçons est la même que ce soit chez les blancs, les « foncés », les étrangers, les pauvres et les riches. Sylvie AYRAL aborde cette fabrique des garçons au collège en montrant comment les garçons s'emparent de la punition pour montrer leur virilité, leur créativité et leur attitude rebelle d'une part, et comment nous les laissons privilégier les mathématiques, le sport et la technologie au détriment de la littérature d'autre part. Nous laissons ainsi se mettre en place un processus qui est ensuite irratrapable. À titre d'exemple, vous n'incitez jamais un garçon à chanter s'il a appris, quand il était enfant, que cela était déshonorant. A contrario, si les garçons ont appris dès les premières années de l'enfance à faire des arts, le fait de s'y adonner ne leur pose généralement pas de problème par la suite. Ainsi, avant d'être universitaire, j'ai travaillé pendant 20 ans en milieu rural à développer des activités culturelles, et les garçons préféraient aller à l'orchestre plutôt que d'aller jouer au football. La question de la diffusion du goût de la mixité dans les quartiers se pose ainsi dès la petite enfance. Je rebondis donc sur ce que vous disiez, à savoir qu'il convient également de se préoccuper des garçons en leur proposant d'autres modèles que celui de l'être viril dominant et insensible. Les garçons virils et violents sont en effet partout. La violence est de fait à 90% masculine et 90% des individus en prison sont de sexe masculin. Mon message est pacifiste dans le sens où nous devons trouver des alternatives qui permettent de mettre un terme à cet état de fait.

--- **Une participante** : Je souhaite revenir sur les zones dites masculines, notamment celles où se trouvent des prostituées et qui, du coup, ne sont pas rassurantes. Les prostituées sont-elles accusées de faire de ces lieux des zones d'insécurité ?

**Yves RAIBAUD** : C'est un sujet très polémique. D'après les statistiques, 15% des hommes vont voir des prostituées. 85% ne vont donc pas les voir ; et la majorité de ceux-ci ne considèrent pas qu'il soit normal d'acheter des corps. D'ailleurs, le fait que les pères accompagnent leur fils de 15 ans chez les prostituées pour leur apprendre la vie est une pratique qui a disparu. Une fois de plus, il convient donc de centrer et décentrer la question sur les hommes. En effet, selon moi, ce sont les hommes qui doivent cesser d'acheter des corps et non les femmes qui doivent cesser de le vendre, dans la mesure où elles le font parce qu'elles n'ont généralement pas le choix.

Qui plus est, le phénomène se répercute sur une conception générale de la société où les hommes sont dominants. En effet, dans la ville, l'homme dominant rôde, regarde et drague éventuellement. Puis, s'il n'arrive pas à ses fins, il finit potentiellement par aller voir les prostituées. Il s'agit donc bien d'une conception masculine de la ville.

Après, la prostitution est une question complexe. Si j'adopte une conception du soin, il convient naturellement de soigner les gens qui se trouvent en très grande difficulté dans la ville.

--- **Un participant** : Je trouve que les questions de genre sont intéressantes, mais j'entends parler des hommes et des femmes comme si ceux-ci appartenaient à des catégories sociales et professionnelles différentes. Or, je pense que cela masque les inégalités qui existent déjà chez les hommes sur les plans ethnique, communautaire et social. Nous voyons en effet ce phénomène au travers de la surreprésentation des minorités visibles et invisibles dans certains domaines et de la sous-représentation de ces mêmes minorités dans certains autres domaines. Ainsi, je pense que des femmes doivent se sentir beaucoup plus menacées par d'autres femmes ne relevant pas de leur catégorie sociale que par des hommes relevant davantage de leur milieu social ou ethnique.

**Yves RAIBAUD** : Je ne peux que confirmer cet état de fait. Toutefois, en dehors de cette précaution, ce à quoi nous assistons correspond à l'imbrication des rapports de sexe, de race et de classe sociale. Il convient évidemment de ne pas opposer la question des inégalités femmes-hommes aux inégalités sociales et aux inégalités d'ordre ethnique. En revanche, notre société est construite à partir des statistiques sur les classes sociales. C'est pourquoi, quand nous parlons des pauvres et des riches, des ouvriers et des bourgeois, nous évoquons les catégories socioprofessionnelles. Or, la classe sociale ne parvient pas à rendre compte du réel et notamment des inégalités. À titre d'exemple, dans la catégorie C des salariés de la Communauté urbaine de Bordeaux, les hommes qui sont à la collecte ont un temps de travail moins important que les femmes qui effectuent les ménages, et un salaire supérieur de 30% à celui de ces dernières. En revanche, nous avons effectivement occulté la question des origines et de la couleur de peau qui est un sujet central, mais qui n'est pas celui de la présente conférence. J'ai pourtant également travaillé sur les musiques noires et le sport afin de montrer comment la couleur de la peau était instrumentalisée dans une optique d'infériorisation. D'ailleurs, une réflexion sur le genre inclut, à peu de choses près, les mêmes grilles d'analyse et de construction que celles traitant de l'origine et de la couleur de la peau. Quoi qu'il en soit, le fait de

travailler sur la question de l'égalité femmes-hommes n'implique pas d'oublier celle des inégalités et des classes sociales.

--- **Un participant** : Vous avez parlé d'une représentation de plus en plus importante des femmes au sein de hautes fonctions comme celles appartenant à la magistrature. Or cette évolution n'est-elle pas due au fait qu'elles occupent davantage l'espace privé que l'espace public et donc qu'elles parviennent plus facilement à passer les épreuves écrites des concours et à accéder à ce type de fonction, plutôt qu'à un choix de la société de placer des femmes aux commandes de fonctions importantes ?

**Yves RAIBAUD** : Vous avez raison, mais comme l'a indiqué un autre participant, il n'y a pas de catégorie « femmes » et de catégorie « hommes ». Il doit exister des systèmes de compensation. Je pense que c'est aussi la volonté des femmes que d'aller vers les métiers de la magistrature ou de la médecine dont les univers se caractérisent par une conception spécifique de la société. Les travaux de Nathalie LAPEYRE<sup>12</sup> et Nicky LE FEUVRE<sup>13</sup> sur l'accès des femmes aux professions médicales ont ainsi montré que lorsqu'une profession devient mixte, les hommes qui s'y trouvent peuvent plus aisément changer leur mode de vie. De fait, dans une entreprise mixte, un homme pourra par exemple plus légitimement demander de partir à 16 heures pour récupérer ses enfants à l'école. La féminisation de certaines professions permet donc aux hommes d'avoir une vie plus fluide et plus tournée vers les autres, ce que recherchent d'ailleurs généralement les hommes qui choisissent les métiers d'éducateur, d'enseignant et d'animateur. L'existence de ces éléments positifs favorisant la mixité sociale remet d'autant plus en cause le fait que des fonds publics, extrêmement importants, soient consacrés à cette fabrique des garçons virils et dominants, emprisonnant ainsi ceux qui aspirent à autre chose.

--- **Une participante** : Si les discriminations sont nombreuses et si elles ne concernent pas seulement la question du genre, les femmes représentent la moitié de la population et nous les retrouvons dans chaque classe sociale et chaque origine ethnique. Dès lors, s'il existe d'autres formes de discrimination, celles qui existent à l'égard des femmes ne doivent pas être minorées.

---

<sup>(12)</sup> Nathalie LAPEYRE est sociologue, maître de conférences à l'université Toulouse II, département de Sociologie/Ethnologie, membre du CERTOP (Centre d'Études et de Recherches, Travail, Organisations, Pouvoirs), responsable de l'équipe de recherche SAGESSE (Savoirs, genre et rapports sociaux de sexe). Elle travaille plus particulièrement sur la sociologie du travail, des professions, de l'emploi, des rapports sociaux de sexe et du genre, du couple et de la famille, des temporalités sociales, des générations, des politiques publiques et de la santé.

<sup>(13)</sup> Nicky LE FEUVRE est directrice ad intérim du Centre d'études genre (CEG) et professeure ordinaire en sociologie du travail à l'université de Lausanne (UNIL).

# Atelier-débat de l'après-midi

*L'atelier-débat est consacré à la présentation de l'étude de Magalie BACOU : « La mixité dans les équipements de loisirs destinés aux jeunes », réalisée à Toulouse et Ramonville. L'objectif est de faire le lien avec les problématiques territoriales rencontrées par les acteur-trice-s et d'échanger avec les conférenciers sur la thématique.*

**Magalie BACOU** : Au départ, j'envisageais exclusivement de présenter mes travaux sur la mixité dans les loisirs des jeunes. Finalement, j'aborderai aussi la question de la mixité au niveau des équipes d'animation puisque ce point a été évoqué lors de la plénière du matin.

Mon propos s'organise ainsi en deux points, à savoir la mixité du côté des équipes d'animation d'une part, et la mixité du côté des groupes de jeunes d'autre part. Ici, le terme « jeunes » désigne la population dont la tranche d'âge se situe entre 8 et 20 ans.

## La mixité sexuée dans les équipes d'animation en accueil de loisirs

**Magalie BACOU** : J'ai entamé mes recherches sur la mixité dans l'animation en 2003. J'ai choisi de travailler sur la question de la mixité alors que j'effectuais ma maîtrise et que je travaillais en parallèle comme animatrice dans un accueil de loisirs. Un jour, dans la salle de pause de cette structure, une annonce stipulait « Recherche animateur, de préférence homme ». De nombreuses interrogations me sont alors venues à la lecture de cette annonce discriminatoire, parfaitement illégale. Je me suis demandée ce qu'elle sous-entendait : les pratiques professionnelles des animateurs et des animatrices sont-ils différentes ? Leurs parcours et projets professionnels varient-ils en fonction de leur sexe ? J'ai donc entrepris une analyse de leurs pratiques et de leurs parcours, de leurs projets et de leurs conditions d'emploi et de travail. J'ai ensuite étoffé cette recherche dans le cadre de la préparation d'un DEA (Master Recherche), puis d'un doctorat de sociologie (thèse soutenue en déc. 2010).

Pour commencer, je vais évoquer brièvement deux points principaux issus de cette recherche. Le premier point concerne la féminisation des emplois dans l'animation.

Les métiers de l'animation sont traversés par une dynamique de professionnalisation depuis les années 1960 et par une dynamique de féminisation depuis les années 1980. Ainsi, en 1974, les femmes occupent seulement 22% des emplois de l'animation contre 56% en 1982. Depuis 2002 jusqu'à aujourd'hui, plus de 60% de postes d'animation sont occupés par les femmes. Outre les évolutions structurelles du marché de l'emploi, deux principaux facteurs expliquent cette féminisation des emplois.

D'une part, celle-ci résulte des conditions objectives d'emploi et de travail car le métier d'animateur et d'animatrice regroupe en fait toutes les caractéristiques des emplois les plus féminisés, à savoir la précarité des contrats, le temps partiel qui est le plus souvent subi, les faibles niveaux de qualification exigés à l'entrée dans le métier d'animation, et enfin les faibles rémunérations. Or, à partir des années 1980, le secteur de l'animation connaît un accroissement du nombre de contrats précaires et une baisse de la durée moyenne du travail. Cette évolution fait suite à la politique de Valéry GISCARD D'ESTAING en faveur de l'accroissement du nombre d'emplois pour les femmes et pour les jeunes, qui s'est principalement caractérisée par l'instauration de l'emploi à temps partiel. À l'époque, l'emploi des femmes était d'abord perçu comme pouvant apporter un complément aux revenus du conjoint, et le temps partiel paraissait ainsi tout à fait indiqué dans ce cadre. Qui plus est, l'entrée croissante des femmes sur le marché du travail a naturellement engendré de nouveaux besoins en termes de garde d'enfant, d'où l'accroissement du nombre de postes d'animation à ce moment-là.

D'autre part, la féminisation des métiers de l'animation résulte également des représentations sociales qui sont sexuées et qui ont évolué dans le temps. En effet, dans les années 1960, le modèle éducatif dominant est autoritaire, c'est-à-dire qu'il valorise le rôle des hommes. De fait, les premières générations d'animateurs sont principalement masculines. Dans les années 1970, ce modèle est contesté jusqu'à finir par être remplacé par le modèle du maternage. Celui-ci place désormais les femmes en première ligne au sein des métiers dédiés à l'enfance, et contribue ainsi à la féminisation des emplois d'animation. Parallèlement à la féminisation croissante des emplois, il existe un consensus autour de la valorisation de la mixité des équipes.

J'aborde maintenant le second point évoqué plus tôt en vous présentant les trois types de discours de légitimation de la mixité que j'ai pu identifier. Comme je l'ai précisé, le métier d'animateur-animatrice étant marqué par un processus de féminisation, des voix se sont élevées pour réclamer la présence d'hommes au sein des équipes d'animation. J'ai donc voulu connaître les raisons d'une telle exigence, d'autant plus qu'une augmentation de l'effectif féminin au sein des métiers majoritairement masculins est rarement recherchée.

Ainsi, le premier type de discours se fonde sur l'idéologie de la complémentarité des sexes. Il est soutenu par 4 principaux arguments :

- la dichotomie sexuée de la société dans son ensemble : les hommes et les femmes sont perçus comme étant naturellement différents ;
- le rôle éducatif, à l'égard des enfants et des jeunes, serait obligatoirement différent selon le sexe ;
- la division sexuelle du travail dans les équipes d'animation : dans une équipe d'animation mixte, les animateurs encadreront majoritairement des activités physiques et d'extérieur tandis que les animatrices encadreront plutôt des activités manuelles et le plus souvent en intérieur ;
- les hommes réguleraient les tensions dans les espaces féminins de travail. Cette idée sous-entend que les femmes sont systématiquement en conflit quand elles sont entre elles, et que la présence d'hommes à leurs côtés permettrait de tempérer leurs ardeurs.

Le second type de discours se fonde sur l'idée de l'interchangeabilité des sexes des animateurs et des animatrices. Il s'agit ici de considérer que les femmes et les hommes sont égaux et qu'il est donc important de montrer aux enfants que les animateurs et les animatrices sont égaux. Pour cela, ils et elles doivent donc encadrer les mêmes activités.

Le troisième type de discours est fondé sur l'instrumentalisation de la hiérarchie des sexes. Les tenants de celui-ci considèrent, ou ont constaté, qu'il existait une asymétrie dans les professions, celles-ci étant plus reconnues quand elles sont exercées par des hommes, et moins reconnues quand elles sont exercées par des femmes. La stratégie de ce discours vise alors à accueillir davantage d'hommes dans les professions dominées par la gente féminine en espérant que cela permette d'accroître la reconnaissance professionnelle de ces métiers.

En définitive, ces trois types de discours traduisent des représentations qui sont différentes et qui vont avoir des effets sur des pratiques professionnelles. Ainsi, ces représentations participent à favoriser les carrières des hommes au détriment des carrières des femmes dans le domaine de l'animation. Aussi, nous retrouvons une majorité d'hommes aux postes de direction dans le travail social en général, alors que ce sont majoritairement des femmes qui travaillent dans ce secteur d'activité. Cet état de fait est également vrai dans l'enseignement et dans bien d'autres secteurs largement féminisés. Toutefois, les effets de ces trois types de discours ont un impact différent sur la socialisation des enfants et des jeunes. Ainsi, le discours fondé sur l'idéologie de la complémentarité des sexes participe à la reproduction des inégalités entre filles et garçons et hommes et femmes. A l'inverse, le discours fondé sur l'interchangeabilité des sexes vient favoriser et promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes. Enfin, le discours basé sur l'instrumentalisation de la hiérarchie des sexes, qui vise l'amélioration des conditions d'emploi et de travail dans les métiers de l'animation, participe d'une volonté d'améliorer les emplois majoritairement exercés par des femmes. Pour autant, les recherches actuelles et notamment les travaux de Nathalie LAPEYRE sur les médecins, les ingénieurs et les avocats, montrent que ce n'est pas la féminisation

qui entraîne la dégradation des emplois, mais que c'est à la suite de la dégradation des conditions d'emploi et de travail d'une profession que cette dernière tend à se féminiser. La féminisation est donc une conséquence de l'évolution des groupes professionnels, mais elle n'est pas une cause de la dégradation des conditions d'emploi et de travail.

Par conséquent, la mixité ne se retrouve pas toujours dans les équipes de travail, et cette absence de mixité ou cette mixité jugée insuffisante par les acteurs et les actrices constitue donc une forte préoccupation des animateurs et des animatrices, et surtout de la direction des structures. En revanche, la mixité des publics âgés de moins de 12 ans accueillis au sein de ces dernières est acquise, même si certaines activités sont plutôt dominées par les garçons, tandis que d'autres sont majoritairement pratiquées par les filles. A contrario, dans les équipes d'animation des enfants et des jeunes de 12 ans et plus, la principale préoccupation réside, me semble-t-il, dans la mixité de leur public qui est essentiellement masculin.

Pendant des années, nous ne nous sommes absolument pas préoccupés du fait que ces groupes étaient majoritairement masculins. Désormais, nous nous contentons moins des déclarations relatives à l'égalité filles-garçons et nous analysons les faits. C'est ce que montre la recherche que j'ai menée sur la mixité dans les équipements de loisirs destinés aux jeunes.

--- **Une participante** : Vous dites que la dégradation des conditions d'emploi d'une profession entraîne une féminisation de celle-ci. Or certains métiers connaissent une dégradation de leurs conditions sans pour autant se féminiser. Pouvez-vous nous éclairer davantage sur ce point ?

**Magalie BACOU** : C'est une question assez complexe. Dans l'imaginaire collectif, nous entendons souvent dire qu'une profession perd de son prestige à partir du moment où les femmes commencent à y accéder. D'ailleurs, je pense que c'est une des raisons pour lesquelles beaucoup d'hommes ne souhaitent pas que des femmes entrent dans leur secteur d'activité quand celui-ci est majoritairement masculin. Or, les études sur la question montrent que la féminisation n'est qu'une composante potentielle de l'évolution des groupes professionnels. De plus, ce n'est pas parce que des femmes entrent dans une profession que celle-ci sera moins prestigieuse, mais c'est parce que la profession devient moins prestigieuse que les femmes finissent par être autorisées à y entrer pendant que les hommes vont ailleurs.

--- **Un participant** : Qu'entendez-vous par dégradation ?

**Magalie BACOU** : La dégradation des conditions d'emploi et de travail concerne par exemple la baisse relative du niveau de rémunération ou l'absence de revalorisation salariale, la perte d'autonomie que le-la travailleur-euse peut avoir dans l'expertise de sa profession, c'est-à-dire dans la définition de son métier, une réduction

tion de ses marges de manœuvre, une perte du sens de leur métier, des modifications du contenu du travail qui en accroît la pénibilité, une diminution symbolique de son prestige etc.

--- **Un participant** : Pouvez-vous apporter des précisions quant aux différences salariales et de niveaux de qualification existant entre les animateurs et les animatrices ?

**Magalie BACOU** : Sachant que le métier d'animation est essentiellement constitué de femmes mais qu'une mixité est exigée dans cette profession, l'entrée des hommes dans le secteur sera favorisée. Les politiques de recrutement seront ainsi moins exigeantes vis-à-vis de ces derniers. A titre d'exemple, elles pourront tolérer l'absence de diplôme ou de certificat comme le BAFA. Parce que les hommes sont rares dans les équipes d'animation, il leur sera souvent proposé de travailler davantage. Dès lors, si la grille salariale est la même pour les animateurs et les animatrices, le temps de travail des premiers sera plus important. Qui plus est, en cumulant emplois périscolaires et extrascolaires, ceux-ci acquièrent une expérience professionnelle plus rapidement que les animatrices. Du coup, ceux-ci seront également favorisés dans l'accès aux formations professionnelles financées par l'employeur. En définitive, si ce processus n'est pas forcément pensé, il est le résultat de cette injonction à la mixité. Il permet en outre d'expliquer pourquoi les hommes sont plus nombreux aux postes de direction dans la mesure où les financements des formations professionnelles de direction sont coûteux.

--- **Un participant** : Je ne suis pas d'accord avec ce point de vue.

**Magalie BACOU** : De quelle structure parlez-vous ?

--- **Un participant** : Je parle des accueils de loisirs et de l'ensemble des dispositifs qui existent sous forme d'associations.

**Magalie BACOU** : J'ai travaillé sur des accueils de loisirs gérés par des associations mais aussi en direct par des municipalités. C'est dans ce cadre que j'ai pu constater qu'il fallait beaucoup plus de temps aux femmes pour bénéficier de formations financées et accéder ainsi à des postes de direction. Si cet aspect a évolué depuis, j'en suis ravie. Néanmoins, je n'en suis pas certaine.

--- **Un participant** : C'est aussi le choix des femmes que d'accéder à des postes d'animation plutôt qu'à des postes de direction.

**Magalie BACOU** : Si les statistiques tendent à confirmer ce que j'ai constaté, puisque 75% des postes d'animation sont occupés par des femmes, tandis que 80% des postes de direction sont occupés par des hommes, nous ne pouvons pas nous contenter de dire que cela est simplement la résultante du choix des femmes.

--- **Une participante** : Le fait que les hommes soient davantage formés que les femmes se vérifie-t-il dans les centres de formation ?

**Magalie BACOU** : Je l'ignore. C'est effectivement un élément qu'il conviendrait d'examiner.

--- **Une participante** : Je peux répondre à cette question de manière générale dans la mesure où je suis chargée de formation au sein de Ressources & Territoires. Ainsi, au global, les femmes effectuent surtout des formations plus « professionnalisantes », tandis que les hommes sont beaucoup plus nombreux à effectuer des formations en vue d'accéder à des postes de direction. Cela va donc dans le sens des constatations effectuées par Magalie BACOU sur ce point.

--- **Un participant** : Il conviendrait également de savoir si le nombre de demandes de formation en vue d'accéder à des postes de direction est comparable chez les hommes et les femmes.

**Magalie BACOU** : C'est aussi une idée intéressante. Toutefois, je suis désolée pour les hommes qui ont souvent du mal à l'entendre, mais oui, messieurs, vous êtes privilégiés dans le secteur du travail social. Vous n'y êtes concrètement pour rien, mais la société est structurée de cette façon.

--- **Une participante** : Si ce que vous dites est vrai, l'élément dérangeant ne réside pas tant dans le fait que les hommes soient favorisés, mais dans le fait de pratiques condamnables qu'il conviendrait de dénoncer pour des raisons d'éthique et d'équité. En effet, à titre d'exemple, le fait d'être moins regardant en termes de diplômes ou de certification ne peut que contribuer à dégrader le métier d'animateur.

**Magalie BACOU** : Personnellement, je verrais cet aspect sous un angle plutôt optimiste. En effet, à partir du moment où nous pouvons montrer les mécanismes des inégalités, nous pouvons donner des clés permettant d'empêcher la reproduction de ceux-ci. Un des leviers importants dans ce cadre est la formation dans la mesure où nous ne pouvons pas demander à des professionnels d'avoir des pratiques égalitaires s'ils ne sont pas préalablement formés à l'égalité. L'enjeu des formations est donc de vous donner des outils pour que vous puissiez prendre du recul et interroger vos pratiques de manière à tendre vers plus d'égalité.

--- **Une participante** : J'ai pu constater que le taux de féminisation était plus important dans les équipes d'animation chargées de la petite enfance que dans celles chargées des adolescents.

**Magalie BACOU** : J'ai pu observer également cet état de fait. Plus les enfants sont jeunes, plus les équipes chargées de s'en occuper sont effectivement féminines. À mon sens, cette réalité est la résultante d'une hiérarchisation symbolique induisant

que le prestige de la tâche est proportionnel à l'âge de l'enfant dont s'occupe l'animateur ou l'animatrice. Ce sont ainsi majoritairement des hommes qui encadrent la jeunesse dangereuse qu'il convient de canaliser.

Comme indiqué plus tôt, la seconde partie de ma présentation porte sur « la mixité dans les équipements de loisirs destinés aux jeunes ». Financée par la région Midi-Pyrénées et par la commune de Ramonville, cette étude a duré 12 mois et s'est déployée sur deux quartiers toulousains ainsi que sur Ramonville. Un stagiaire du master « Genre et politiques sociales », David M., m'a accompagnée pendant 4 mois, et a travaillé spécifiquement sur la commune de Ramonville. Cette étude s'inscrit tout à fait dans la continuité de mes travaux et est pleinement en cohérence avec les travaux qu'Yves RAIBAUD a présenté dans le cadre de la plénière.

L'objectif de cette recherche est de produire un diagnostic sur l'égalité dans le champ des loisirs pour établir en définitive des propositions d'actions, aider à la décision politique, mais aussi apporter des réponses aux professionnel-le-s qui, sur les terrains, souhaitent toucher des publics mixtes sans y parvenir. Il s'agit d'une part de mesurer le degré de mixité des jeunes pratiquant des loisirs, et d'autre part d'identifier les freins et les leviers à la mixité dans ces activités de loisirs. Cette recherche portait sur l'évaluation des politiques publiques locales au niveau de l'accès des filles et des garçons, aux équipements de loisirs des jeunes. À titre de parenthèse, l'égal accès aux loisirs est une recommandation présente dans la charte européenne pour l'égalité dans la vie locale.

Le fondement de cette étude repose donc sur le fait que les politiques publiques ne sont pas neutres du point de vue du genre. Pour ajouter à ce qui a été précisé en plénière, le genre est un concept qui désigne le système organisant la différence et la hiérarchie entre les sexes. Le genre n'est donc pas seulement une construction sociale ou bien le produit de politiques sociales, il est surtout l'un des principes qui structure l'action publique. Autrement dit, les politiques publiques peuvent contribuer à tendre vers l'égalité des sexes ou bien participer à la reproduction des inégalités.

Les résultats de cette étude proviennent de l'analyse d'une quarantaine d'entretiens semi-directifs, de 70 heures d'observation et de deux études quantitatives. Ces résultats seront présentés en trois parties dont chacune est consacrée à un type d'activité :

- les activités sportives ;
- les activités culturelles et artistiques ;
- les activités d'animation et de jeunesse.

Nous verrons également les leviers d'action qui sont identifiés pour mettre en œuvre une politique sectorielle favorable à la mixité et à l'égalité filles-garçons.

Pour commencer, 70% des 8-20 ans pratiquant une activité sportive sont des garçons. Par ailleurs, de manière générale, le secteur sportif rend parfaitement compte

de l'inégalité des financements publics à l'égard des pratiquants et bénéficiaires des disciplines sportives. Dans la commune « A » par exemple, nous constatons, de 2000 à 2008, une augmentation progressive des subventions allouées par la municipalité aux associations, toujours à l'avantage des hommes. En 2000, la municipalité accorde environ 11 euros à chaque licenciée « femme » et 21 euros à chaque licencié « homme ». 8 ans plus tard, cette subvention passe respectivement à 13 et 23 euros. L'augmentation de 2 euros est donc indépendante du sexe, mais les hommes sont plus nombreux que les femmes : si le total des subventions des associations sportives a augmenté de 14% entre 2000 et 2008, la somme globale allouée aux femmes n'a augmenté que de 3% quand celle allouée aux hommes a augmenté de 19%. De plus, la proportion d'hommes parmi les licenciés est passée de 56 à 60% sur la même période. Parmi les 8-20 ans, en 2008, la part des filles est encore plus faible que la part des femmes, avec un taux de 30% de licenciés.

Ces proportions sont tout à fait proches des résultats de l'étude menée par Edith MARUÉJOULS<sup>14</sup> sur trois communes d'Aquitaine où l'offre associative-sportive concerne environ 33% de filles. Dans la commune « A », en 8 ans, l'augmentation de la part des subventions bénéficiant aux hommes s'accompagne de l'augmentation de + 8% du nombre de licenciés hommes, et également de la baisse de - 9% du nombre de licenciées femmes. On peut donc y voir une relation de cause à effet, l'accroissement des subventions favorisant l'accroissement du nombre de licenciés.

Ces résultats montrent que l'accès aux ressources financières publiques dans le sport est inégal selon le sexe, et les écarts observés démontrent la priorité qui est donnée à la pratique sportive masculine. Lors des entretiens, l'écart de financement des associations sportives féminines et masculines est justifié par un argument assez récurrent. A titre d'exemple, selon Eric qui est responsable du secteur jeunesse : « Ce sont surtout des garçons qui veulent faire du sport, donc le nombre d'associations masculines est plus important et automatiquement, les subventions sont plus importantes pour les garçons » (avril 2011). Outre le fait que tout choix s'effectue dans un système de contraintes qui varient selon des paramètres comme l'âge, le sexe et la classe sociale d'appartenance, cet argument ne tient pas dans la mesure où la part des subventions bénéficiant à chaque homme est supérieure à celle bénéficiant à chaque femme. Pour autant, il est vrai que les garçons sont plus nombreux que les filles à pratiquer un sport. N'est-ce pas justement ce qui devrait nous surprendre ? En effet, pour quelles raisons les filles seraient moins nombreuses que les garçons à faire du sport ? Est-ce à dire que tous les garçons naissent prédisposés à pratiquer un sport alors que les filles ne le seraient pas ? Bien entendu, nous pensons qu'il n'en est rien. En revanche, la socialisation différenciée selon le sexe ou socialisation « genrée », notamment dans les crèches, permet d'expliquer les écarts constatés dans la pratique des loisirs. Ces

---

<sup>(14)</sup> Edith MARUÉJOULS est docteure en géographie du genre à l'université Michel de Montaigne, Bordeaux 3.

écarts ont tendance à se creuser à l'adolescence, au moment où la coercition d'une mise en adéquation des comportements genrés avec le sexe devient plus forte. Comme l'a également montré l'étude menée en Aquitaine, les résultats confirment que les filles décrochent des activités de loisirs entre 11 et 13 ans, ce qui correspond à l'entrée au collège. Une approche socio-historique rappelle que la pratique du sport joue un rôle socialisant fort en matière de genre. Nombre de sports collectifs sont nés dans les publics schools britanniques au 19<sup>ème</sup> siècle avec le double-objectif de discipliner l'énergie des jeunes hommes et d'affirmer leur valeur virile. Il s'agissait aussi de faire face à ce qui était considéré à l'époque comme une menace, à savoir à la fois l'industrialisation et le féminisme. Un siècle plus tard, le sport s'est progressivement imposé comme un élément naturel de la panoplie masculine qui constitue un vecteur central de la socialisation virile. Comme le note Christine GUIONNET<sup>15</sup> et Erik NEVEU<sup>16</sup>, « la commercialisation des calendriers de rugbymen professionnels dans le plus simple appareil confirme la tendance de l'assimilation du corps des sportifs à un modèle de virilité. Caractérisé par l'organisation des activités compétitives, l'univers du sport implique de lutter pour la première place, de montrer qu'on est fort, qu'on a un beau corps viril, qu'on est un vrai mec, d'affronter la douleur sans pleurer et de montrer un rapport dur et instrumental au corps. » Dans cette idée, les travaux de Christine GUIONNET montrent combien la pratique du rugby est le fruit d'un apprentissage où on crée des groupes de niveaux définis selon l'augmentation progressive de la difficulté, l'objectif étant de ne pas décourager trop vite les pratiquants. La pratique féminine du sport existe néanmoins. Celle de la natation, par exemple, était même recommandée aux femmes au 19<sup>ème</sup> siècle notamment parce qu'elle respectait la nature reproductrice.

Ainsi, les sports ont bien un genre, mais l'éventail est bien moins large pour les femmes qu'il ne l'est pour les hommes. Statistiquement, les sports les plus investis par les femmes sont la danse et la gymnastique, activités censées correspondre aux qualités dites féminines telles que l'agilité, la douceur... Or nous savons aujourd'hui à quel point la danse classique, emblème de la féminité, requière une maîtrise constante et totale du corps. Le simple fait de tenir sur les pointes mobilise par exemple l'ensemble des muscles du corps humain. Dès lors, la classification genrée n'est pas conforme à la dureté et à la difficulté d'une pratique, mais à sa proximité avec les attributs de la virilité. Progressivement, les femmes ont ainsi commencé à pratiquer des sports collectifs et davantage associés à l'agressivité et au contact, comme le volley, le foot, le rugby ou le judo. Nous avons assisté en définitive à une euphémisation du préjugé de la femme fragile parce que mère potentielle. Pour autant, le modèle sportif reste masculin et les danseuses sont davantage appréciées que les bodybildeuses dans la

---

<sup>(15)</sup> Christine GUIONNET est maître de conférences en science politique à l'université Rennes 1 et chercheuse au laboratoire CRAPE-CNRS.

<sup>(16)</sup> Erik NEVEU est un sociologue et politiste français. Il est professeur des universités agrégé en science politique et enseigne à Sciences Po Rennes.

mesure où ces dernières viennent perturber les modèles de genre. C'est donc que ces normes de genre opèrent encore, et le fait que les filles soient plus nombreuses que les garçons à les transgresser montre leur asymétrie. Selon ces normes, il y aurait plus à perdre du côté des garçons (soupçons d'homosexualité, assimilation potentielle à une femme) car ceci implique de descendre dans la hiérarchie des sexes. En conséquence, une politique publique, globale, active, favorable à l'égalité consisterait à déconstruire ces stéréotypes de sexe à tous les âges. En direction de la jeunesse et du secteur sportif, différentes actions peuvent être mises en place pour réduire les écarts et tendre vers une pratique égalitaire. L'analyse annuelle sexuée des bénéficiaires et la prise en compte des résultats dans l'attribution des subventions en est une.

Ceci dit, les enquêtes considérant que les équipements sportifs profitent davantage aux garçons, ne le voient pas toujours comme un problème. En effet, de leur point de vue, il s'opérerait un équilibrage naturel avec des filles qui seraient finalement beaucoup plus présentes dans les équipements culturels et artistiques.

Outre le fait qu'un sport ne procure pas la même chose qu'une activité artistique et culturelle, nous pourrions quand même nous interroger sur cette sexuation et nous demander pourquoi les loisirs font l'objet de cette ségrégation. Pour tenter d'y répondre, nous nous sommes intéressés à trois équipements, à savoir la médiathèque, le centre culturel et l'école de musique.

À la médiathèque, nous trouvons une parité des inscrits, les filles représentant 51,5% des inscrits dans la commune « A ». Cette dernière héberge un club de lecture qui rassemble 20 jeunes âgés de 9 à 15 ans, et le responsable de l'établissement soulignait que ce club était majoritairement composé de filles. Après examen, nous avons constaté qu'il comptait en fait 11 filles et 9 garçons. Au final, la féminisation du club était donc tout à fait relative.

Au centre culturel, nous trouvons également une parité des inscrits aux ateliers. Parmi ces derniers, 5 concernent les 8-20 ans. Il s'agit de la danse contemporaine, du cirque, de la peinture-dessin, du théâtre et de la musique amplifiée. Ces 5 ateliers rassemblent 72 filles et 69 garçons en 2010. Les activités touchent donc une faible majorité de filles, à hauteur de 51%. À l'instar de la médiathèque, le centre culturel est donc tout à fait paritaire. Toutefois, si nous nous intéressons à la configuration de chacun de ces ateliers, nous retrouvons une inégalité entre les filles et les garçons selon le type d'activité. En effet, 73% des inscrits se concentrent dans l'atelier de danse contemporaine et celui-ci est presque exclusivement composé de filles. A contrario, deux tiers des garçons se retrouvent dans l'atelier de musique amplifiée. De surcroît, l'atelier de danse contemporaine concerne les plus jeunes enfants (8 à 13 ans) tandis que l'atelier de musique amplifiée concerne tous les âges, quel que soit l'instrument pratiqué. De même, l'analyse de la répartition des inscrits selon les âges dans les quatre premiers ateliers (danse, peinture, cirque et théâtre) montre que les 14 ans et plus y sont peu nombreux tandis que la mixité y est plus forte. Nous retrouvons donc ce décrochage des filles autour de l'âge de 13 ans. En somme, nous avons donc un premier décro-

chage des activités de loisirs de la part des filles âgées de 10 à 11 ans, puis un second décrochage de la part des filles âgées de 12 à 13 ans, période qui correspond bien à l'entrée au collège.

Des entretiens effectués auprès des groupes de filles âgées de 12 à 14 ans, il ressort notamment que l'arrêt de la danse est justifié par l'appréciation qui est faite par leur entourage. Selon elles, la danse évoque le fameux tutu rose et même si elles pensent que cette image est tout à fait réductrice, celle-ci participe à leur désintérêt et leur désaffection pour cette pratique qui est, au final, peu valorisée voire totalement dévalorisée. Certaines déclarent même dissimuler le fait d'avoir pratiqué de la danse.

En somme, si le centre culturel est un équipement paritaire au regard des inscrits aux ateliers, un examen approfondi montre que certains ateliers restent plus féminisés que d'autres, et que très peu de jeunes s'inscrivent aux ateliers paritaires. En outre, cette parité ne signifie pas que les pratiques professionnelles, dans ces ateliers, sont exemptes d'inégalités et de stéréotypes de sexe.

À l'école de musique municipale, les inscrits sont majoritairement masculins. Deux tiers des 8-20 ans qui y sont inscrits sont ainsi des garçons. De plus, la moitié des filles pratiquent la flûte traversière et l'autre de la guitare. Si l'éventail des instruments pratiqués par les garçons est plus large, deux tiers d'entre eux jouent néanmoins de la guitare. Ces résultats corroborent donc ceux d'autres recherches sur la sexuation des activités de musique. En conséquence, la supériorité numérique des garçons dans les activités sportives n'est absolument pas compensée par une hypothétique supériorité des filles dans les activités artistiques et culturelles. De plus, la mixité voire la parité des jeunes, masque parfois une sexuation des activités qui sont organisées au sein des groupes mixtes ou paritaires.

Qu'en est-il du côté de l'animation-jeunesse ? Le public de l'animation jeunesse (incluant les accueils jeunes et stages multi-activités organisés au cours des vacances scolaires, deux dispositifs financés par les communes) est très majoritairement masculin, la part des garçons étant de 78% au global, de 73% dans les accueils jeunes et de 82% dans les stages multi-activités. On observe en fait une utilisation sexuée de ces structures. Alors que les garçons vont plus facilement venir et rester sur le lieu, les filles viennent généralement pour une raison particulière et repartent aussitôt. Quant aux stages multi-activités, la participation des filles va baisser à partir de 11 à 12 ans puis à partir de 13 ans. Plusieurs éléments défavorables au processus de mixité dans les activités de loisirs ont été relevés :

- **l'aménagement des accueils jeunes est clairement à destination des garçons.**

Ils se présentent comme une seule pièce très ouverte, avec des espaces plus ou moins aménagés. Cependant, plusieurs études ont montré que de par la socialisation différenciée, les filles et les garçons ne s'approprient pas ces espaces de la même manière. Les garçons se sentent beaucoup plus légitimes dans ces espaces ouverts tandis que

les filles privilégient les petits groupes en espaces clos. Pour avoir envie d'aller et de rester dans ces structures, il convient d'abord de s'y sentir bien. La socialisation différenciée selon le sexe entraîne un rapport différencié au corps, car celui-ci occupe naturellement une place centrale dans la construction du genre. L'esthétisation et l'érotisation qui pèse surtout sur les corps féminins soumet les filles à la pression de l'évaluation visuelle, au jugement d'autrui, pouvant limiter leur capacité à se mouvoir sans gêne dans un espace ouvert, et ce quel que soit le degré de conformité avec les standards dominants de la beauté féminine. En effet, la période de l'adolescence, avec le changement des corps et la plus grande place accordée à la sexualité et aux relations entre pairs, peut être un passage délicat. Dès lors, si l'on considère que la pratique d'un sport contribue à développer une bonne appréhension de l'espace et permet de se sentir bien dans son corps qui n'est plus un simple vecteur esthétique, alors on peut penser qu'il est logique de retrouver seulement 27% de filles dans les accueils jeunes aménagés ; 30% des 8-20 ans qui pratiquent un sport sont des filles ;

- **l'incohérence dans la posture des pratiques professionnelles.**

La pluri-professionnalité des équipes telle qu'elle s'exerce constitue une entrave à l'optimisation des accueils jeunes. Celle-ci est souvent considérée comme une source de richesse pour le travail collectif. Son intérêt réside dans la complémentarité des compétences professionnelles des animateurs et animatrices, et des éducateurs et éducatrices à laquelle elle est censée conduire. Au terme de cette recherche, apparaissent davantage les inconvénients que les avantages de la pluri-professionnalité de ces équipes. Plus exactement, ce qui devrait favoriser la richesse du travail réalisé constitue en fait une entrave à la cohésion des pratiques professionnelles en rendant opaques, voire contradictoires, les messages qui sont adressés aux jeunes encadrés. Des référentiels différents existent en fait selon le type de formation suivi, et la sensibilisation aux stéréotypes de sexe ou plus précisément « selon le régime de genre et des dispositions sexuées de chaque membre d'une équipe » (Christine MENNESSON<sup>(17)</sup>, 2009). La cohérence de l'équipe au niveau des postures et des pratiques professionnelles est la première condition nécessaire à l'instauration de liens de confiance avec les jeunes, filles ou garçons. Sans cette confiance, les liens sociaux ne peuvent se nouer et les missions confiées ne peuvent être correctement remplies. L'absence de confiance des filles participe donc de leur faible présence au sein des accueils jeunes, en particulier lorsque des membres de l'équipe vivent dans le même quartier qu'elles. Par conséquent, éviter l'incohérence pédagogique et les conflits professionnels requière une culture commune de l'égalité. Si une formation commune à l'égalité est nécessaire, elle demande d'être accompagnée de deux changements pour être efficace. D'une part, un accroissement du niveau de formation à l'animation permettrait le développement

---

<sup>(17)</sup> Christine MENNESSON est sociologue, maître de conférence habilitée à diriger des recherches au laboratoire « Sports, Organisations, Identités » de l'université Paul Sabatier à Toulouse, France. Elle a réalisé sa thèse sur les modes de socialisation des femmes dans des sports dits masculins (football, boxe et haltérophilie).

d'une capacité réflexive et l'adoption d'une posture professionnelle intégrant notamment ces deux fonctions socialisatrices que nous avons tendance à opposer, qui sont la normalisation et l'éveil de l'esprit critique. En effet, la normalisation contribue à ce que les jeunes soient adaptés à la société dans laquelle ils vivent, tandis que l'esprit critique doit permettre d'identifier les faiblesses des sociétés afin d'améliorer ces dernières. D'autre part, la formation commune à l'égalité permettrait en outre d'éviter la naturalisation des compétences (appartenance de sexe, origine ethnique, pratiques culturelles, lieu d'habitation, classe sociale...) dont témoigne la division sexuelle du travail. Cette dernière constitue le troisième obstacle que nous avons identifié.

- **la division sexuelle du travail.**

Celle-ci résulte bien davantage d'une mise en conformité avec les attentes sexuées, réelles ou supposées, des enfants et des jeunes, des familles, des collègues et de la direction, que de compétences sexuées résultant d'une socialisation différenciée, ni de compétences qui seraient naturellement différentes chez les hommes et chez les femmes.

On observe aussi que l'encadrement des enfants et des plus petits est assuré majoritairement par des femmes, ce qui illustre tout à fait la hiérarchie existant dans le champ de l'animation. De la même manière, les activités périphériques, qui ne relèvent pas par définition du cœur de métier de l'animation, sont généralement assumées par les animatrices (faire les courses...). Rappelons que Liliane KANDEL<sup>18</sup> précise que l'assignation d'un groupe social à un certain nombre d'activités, de capacités et d'aptitudes, de qualités ou de défauts, uniquement en raison de son appartenance à un sexe ou à une race correspond à ce que l'on qualifie de sexisme ou de racisme. Ainsi, lorsqu'elle s'exerce, cette division des rôles participe à la reproduction des inégalités entre les femmes et les hommes dans la société, socialisant donc d'autant les enfants à cette inégalité. Si les animateurs et animatrices, les éducateurs et éducatrices n'encadrent pas les mêmes types d'activités et s'ils-elles n'exercent pas les mêmes tâches, comment peuvent-ils-elles en effet socialiser les enfants à l'égalité ? Comment peuvent-ils-elles permettre à ces jeunes de transgresser les normes de genre ? Comment peuvent-ils-elles leur permettre d'exercer les loisirs de manière égalitaire ?

- **la prédominance d'activités physiques et sportives orientées vers la compétition et la performance.**

La mixité peut-être accrue par une diversification des activités proposées en consultant les jeunes filles et les garçons. Mais ce sont surtout les objectifs de ces activités sportives qu'il s'agirait de revoir. Dans les stages multi-activités en particulier, le cadre d'intervention des équipes est censé être toujours celui des loisirs avec ses trois fonc-

---

<sup>(18)</sup> Liliane KANDEL est membre du comité de rédaction des « Temps modernes » (en 2004). Elle a été coresponsable du CEDREF (Centre d'enseignement, de recherche et de documentation pour les études féministes) à l'université de Paris VII - Denis DIDEROT.

tions que sont la détente, le divertissement et le développement. Or en réalité, les activités proposées sont principalement physiques et sportives. Dès lors, elles se présentent moins comme des supports destinés à mettre en œuvre les projets éducatifs et pédagogiques que comme une finalité en soi. Cela signifie que le projet pédagogique implicite est réduit au développement de la performance à acquérir dans une activité physique et sportive. Ainsi, nous réduisons le champ de l'animation et nous plaçons le secteur enfance-jeunesse en compétition avec le secteur sportif, compétition qui est, de fait, remportée par ce dernier.

Les professionnels venant du monde du sport ont une vision des loisirs qui est en fait différente de celle qu'en ont les animateurs et animatrices et le secteur de l'éducation populaire dans son ensemble. La compétition est en effet valorisée chez les premiers tandis que la participation et le plaisir occupent plus de place chez les seconds. Or, compte tenu de la socialisation différenciée quant au rapport aux activités physiques et par rapport au corps, l'expérience des garçons à la pratique au sein des associations sportives est plus importante que celle des filles. Par conséquent, le déroulement de ces ateliers a pour effet de décourager la participation des filles. Soit elles sont exclues car présumées moins performantes que les garçons, soit leur identité est mise en doute lorsqu'elles sont meilleures que les garçons et elles deviennent alors des « garçons manqués » ; expression traduisant une conception hégémonique du masculin ; et/ou l'on remet en question l'identité des garçons moins performants.

Les moyens donnés aux professionnel-le-s sont en fait insuffisants pour qu'ils et elles puissent mener une réflexion commune et adopter un positionnement pédagogique clair. Raison pour laquelle je crois beaucoup à la formation en animation et à la formation à la question du genre. A titre d'exemple, un des objectifs de l'animation pourrait être de donner confiance aux jeunes filles et garçons en leur montrant que ce n'est pas la performance qui donne la légitimité à être présent-e-s dans un espace public de loisirs mais parce que cet espace est public qu'ils et elles sont légitimes d'y être, et ce, indifféremment de leur niveau de performance et de leur sexe que nous pouvons laisser au secteur sportif.

Pour conclure, je dirai que la fabrique des filles et des garçons s'opère par l'organisation d'une offre de loisirs tout à fait inégalitaire. Les équipements de loisirs bénéficient à une grande majorité de garçons. Seules les activités culturelles et artistiques sont paritaires alors que la part des filles y est surestimée. Toutefois, nous avons vu que la sexuation s'y opère en interne. En outre, les activités jeunesses sont les plus masculines, notamment parce que l'offre de ces activités est marquée par le genre masculin : Graf, VTT, boxe, sports d'opposition... Cette offre est orientée vers les garçons que l'on pense pouvoir canaliser avec des activités sportives dans un climat de performance et de compétition. La mixité est donc un processus qui peut aller vers une féminisation, vers une masculinisation ou bien vers une parité plus ou moins stabilisée. Certains discours témoignent de l'inconstance de cette proportion de filles et de garçons sur une même activité car en fait, plus que le type d'activité proposé, ce qui est déterminant pour l'égalité tient davantage aux pratiques professionnelles, à l'ambiance et à

l'accueil qui est réservé aux filles et garçons au sein de ces espaces. Le degré de mixité est donc un symptôme qui permet de mesurer l'égalité, laquelle correspond bien à l'objectif visé.

Enfin, la portée d'un positionnement pédagogique égalitaire soutenu par une politique égalitaire active va au-delà de ce qu'on pourrait penser de prime abord. Sur ce point, une conseillère municipale me disait que l'égalité était importante mais que la commune avait d'autres priorités. Je lui ai donc demandé quelles étaient ces priorités et celle-ci a évoqué la violence des jeunes. Or justement, adopter des pratiques professionnelles égalitaires en direction des enfants et des jeunes permet de désamorcer le ressort de la violence contenu dans la socialisation à l'asymétrie des sexes. Il s'agit de faire le lien entre la manière dont sont socialisé-e-s les filles et les garçons, et notamment l'incitation des seconds au virilisme, et le fait que la violence soit le quasinomopole des hommes. Vouloir l'égalité reste donc un vœu pieu si on ne réalise pas que l'on produit cette inégalité en favorisant une socialisation très différenciée des garçons et des filles. Il ne s'agit pas d'adopter une politique spécifique, mais d'intégrer la volonté de produire de l'égalité par l'action politique dans tous les secteurs, comme celui de l'enfance et de la jeunesse.

--- **Une participante** : Pour en revenir à la question de la parité en termes d'inscriptions au sein de la médiathèque, vous avez souligné que ladite parité n'impliquait pas systématiquement une parité dans les pratiques. Pouvez-vous développer ce point ?

**Magalie BACOU** : La parité en matière d'inscriptions ne signifie en effet absolument pas que garçons et filles ont le même usage de la médiathèque. Nous aurions bien voulu étudier ces usages différenciés mais nous n'avons pas pu le faire au regard du temps qui nous était imparti. Il est à préciser en effet que ces données ne sont pas forcément disponibles et qu'un temps est donc nécessaire pour pouvoir les collecter. J'ai appris de plus que ces données n'étaient pas conservées d'une année sur l'autre, ce qui empêche une comparaison des évolutions d'usage par catégorie.

**Yves RAIBAUD** : Une monographie de la médiathèque de Blanquefort a permis de montrer que les garçons fréquentaient massivement l'espace vidéo et la discothèque, tandis que les filles fréquentaient majoritairement les espaces de lecture. Nous avons également observé ce phénomène à l'école de musique de Blanquefort où, malgré une parité apparente, les filles pratiquaient majoritairement la flûte traversière, le violon et la harpe, tandis que les garçons pratiquaient majoritairement la batterie ou la guitare. Ainsi, si ces espaces se caractérisent par une parité des pratiques, les rôles et les genres se construisent dans la différenciation.

--- **Un participant** : Il existe tout de même une différence entre le sport professionnel et le sport amateur pratiqué en centre de loisirs. J'ai personnellement travaillé dans des centres de loisirs et je n'ai pas constaté que les enfants étaient systématiquement poussés vers la performance.

**Magalie BACOU** : Sur ce point de la performance, je parlais plutôt des accueils jeunes.

--- **Un participant** : Je travaille actuellement sur une structure de quartier au sein de laquelle il y a naturellement un petit esprit de compétition, mais cela reste très amical.

**Magalie BACOU** : Je ferai bien une ethnographie sur votre structure.

--- **Une participante** : Je travaille dans un établissement pénitentiaire pour mineurs. Je suis responsable de la médiathèque et les jeunes ont la possibilité de choisir les activités qu'ils souhaitent faire en dehors des temps scolaires obligatoires. Or, quand des activités sportives sont possibles, les garçons ne sont pas inscrits en médiathèque et ce même s'ils peuvent choisir cette activité dans la feuille de choix qui leur est soumise.

**Magalie BACOU** : Ce témoignage va dans le sens des travaux de Laurent SOLINI<sup>19</sup> sur les établissements pénitentiaires, qui montrent le processus d'instrumentalisation du sport dans l'espoir de canaliser l'agressivité des hommes et que les effets sont totalement inverses.

--- **Un participant** : Le monde éducatif dans lequel nous sommes inclut très tôt la notion de performance et nous finissons de toute façon par retrouver celle-ci dans tous les domaines. Il est néanmoins important d'en avoir conscience, surtout si nous fabriquons des inégalités. Si des dispositifs et des loisirs sont effectivement déjà à disposition, il conviendra probablement d'en créer de nouveaux qui prendront véritablement en compte la question de la mixité. La marche en vue de la concrétisation de cet enjeu sera sans doute très longue, et celle-ci ne pourra se passer d'une réflexion sur le mode éducatif. En effet, les constats que nous pouvons faire aujourd'hui sont la résultante d'une opposition, opérée quelques années auparavant, entre fonction sportive et éducation populaire. De fait, les statistiques iront peut-être toujours à l'encontre des efforts réalisés si nous continuons d'être confrontés à une demande forte de la population masculine dans ces domaines-là.

**Magalie BACOU** : Face à un public donné, nous nous devons naturellement de tenir compte de la demande. Sur ce point, je me souviens qu'un animateur avait pour souci de proposer un éventail d'activités diversifiées. Toutefois, celui-ci s'est fait progressivement happer par la demande spécifique d'un public pour se retrouver finalement à faire uniquement et systématiquement du foot. La tâche était ainsi moins

---

<sup>(19)</sup> Laurent SOLINI est doctorant à l'université Toulouse-III Paul-Sabatier, laboratoire PRISSMH-SOI. En octobre 2012, il soutient une thèse de doctorat en sociologie qui porte sur les expériences de détention des adolescents incarcérés en établissement pénitentiaire pour mineurs.

compliquée pour lui et les enfants étaient contents. Aussi, j'insiste sur la hausse du niveau de formation des animateurs et des animatrices, et ce non pas pour critiquer leurs pratiques actuelles, mais parce que nous ne leur donnons pas les moyens d'être formés et de prendre la mesure de l'impact de leurs pratiques professionnelles. Les professionnels sont en effet parmi les premiers à pouvoir engendrer un changement dans la société.

Par ailleurs, nous pouvons effectivement mettre de la performance partout. Sur ce point, j'ai observé un match de basket dans le cadre de stages multi-activités, réunissant des enfants d'âges et de sexes différents malgré une prédominance masculine. Lors d'une remise en jeu du ballon, une petite fille d'environ 13 ans va chercher celui-ci pendant qu'un garçon de 15 ans se dirige vers elle. La première a alors spontanément donné le ballon au second pour aller ensuite se replacer, ce qui m'a interpellée. Je m'attendais à la voir procéder elle-même à la remise en jeu. Pour l'animateur et l'éducateur sportif présents, rien d'anormal. C'est comme si, à l'instar des professionnels encadrants cette activité, la jeune fille avait intégré que gagner était l'objectif et qu'elle n'était pas la plus légitime ou performante pour y parvenir en remettant elle-même le ballon en jeu. Un tel cas de figure pose donc question : quel est le rôle de l'animateur-trice ou de l'éducateur-trice ? Quelles sont leurs missions ?

--- **Un participant** : La mission n'est pas du tout valorisée à la base. Le salaire est totalement misérable et la formation est très légère. L'animateur ne se sent donc pas en légitimité de stopper le jeu pour interroger les membres en présence sur une situation donnée. Cela peut risquer de provoquer un mouvement de mécontentement et il est donc très difficile de tenir une posture éducative à ce moment-là. Ainsi, la valorisation du métier, du diplôme et du salaire pourraient aider à changer cet état de fait.

**Magalie BACOU** : Vous avez tout à fait raison. Une meilleure reconnaissance et valorisation de ces métiers donneraient l'assise et la légitimité nécessaires à celles et ceux qui l'exercent pour remplir pleinement leur mission. Toutefois, lorsque j'ai interrogé l'animateur et l'éducateur sur la question, ceux-ci n'ont pas compris mon questionnement. De fait, au bout de quelques années, ces métiers engendrent généralement une lassitude chez ceux qui les pratiquent. Or les animateurs, animatrices, éducateurs et éducatrices seraient probablement lassés moins facilement s'ils avaient conscience de la portée de leurs pratiques.

--- **Un participant** : Celui qui passe le BAFA et qui apprend à faire des animations n'a peut-être pas le recul suffisant pour arrêter le jeu et corriger une situation donnée sur un plan éducatif.

**Magalie BACOU** : Je confirme, et je pense qu'il est vraiment important d'accroître le niveau de formation. Néanmoins, je pense que nous pouvons également travailler sur ce point à tous les niveaux. A titre d'exemple, si la direction des structures

concernées a pour souci de produire de l'égalité, le projet pédagogique peut tout à fait prévoir des actions permettant d'y parvenir.

--- **Une participante** : Les municipalités prévoient-elles un dispositif de formation continue pour les animateurs et animatrices ?

**Magalie BACOU** : Oui, un tel dispositif est prévu mis à part pour les animateurs et animatrices en contrat précaire. Or ceux-ci constituent la majorité des professionnels embauchés.

--- **Une participante** : Combien de jours sont-ils prévus au titre de cette formation continue ?

--- **Une participante** : Dans la fonction publique, l'obligation légale prévoit une formation continue de 5 jours sur 2 ans.

--- **Une participante** : Il est à noter qu'il existe différents types d'animateurs ainsi que toute une gamme de diplômes professionnels correspondant à des durées de formation allant de 2 à 4 ans et à des niveaux spécifiques. Il s'agit donc bien de métiers professionnels à proprement dit, mais au regard du contexte économique actuel, les collectivités auront tendance à s'adresser à des étudiants plutôt qu'à des profils professionnels formés et diplômés.

**Magalie BACOU** : Vos propos correspondent à un des points importants de ma thèse. En effet, contrairement à ce qu'on peut croire et à ce que beaucoup de gens continuent de penser, la majorité des animateurs et animatrices dans les structures d'accueil de loisirs n'est pas étudiante, comme par le passé peut-être, mais ce sont aujourd'hui des professionnels.le.s, dans le sens où l'animation représente pour eux leur métier. Les directeurs et directrices dirigent des équipes majoritairement constituées d'hommes et de femmes souhaitant faire carrière dans l'animation. Ainsi, parmi les 300 animateurs et animatrices que j'ai interrogé-e-s, 56% étaient animés par cette volonté.

Pour ce faire et compte tenu de la précarité des postes d'animation, le seul choix qui leur est offert est de passer sur des postes de direction. C'est donc une manne pour les associations puisque celles-ci ont bien plus de demandes de formation sur des niveaux supérieurs que de possibilités de former. Nous sommes donc dans une compétition des animateurs et des animatrices pour l'accès au financement d'une formation dédiée à des postes de direction.

Par ailleurs, nous avons tendance à entretenir l'idée que les animateurs et animatrices sont majoritairement des étudiant-e-s car cela permet de ne pas remettre en question la précarité des emplois. Or, mes recherches révèlent que les étudiant-e-s représentent seulement 22% des animateurs et animatrices en accueils de loisirs. Puis

sur le terrain, quand vous êtes sur un poste d'animation, vous êtes bien en contact avec les enfants et les jeunes et vous faites le même travail, quelle que soit votre formation. Je n'ai en effet observé aucune différence à ce niveau-là. Cette distinction entre prétendu-e-s professionnel-le-s et prétendu-e-s occasionnel-le-s (ou volontaires) pose donc problème parce qu'elle masque la précarité des emplois d'animation et, se faisant, elle participe au maintien de cette précarité.

--- **Une participante** : Au regard de l'état des lieux que vous dressez et de la réaction des personnes à qui vous proposez d'interroger leurs pratiques, je me demande quelle est la source de votre optimisme.

**Magalie BACOU** : Le fait que je sois ici aujourd'hui est déjà bien puisque vous êtes autant de personnes susceptibles de relayer ces constats qui sont faits et d'agir pour aller vers plus d'égalité. En même temps, cela participe d'une meilleure connaissance de ces métiers de l'animation et de l'enjeu fondamental de la socialisation des enfants et des jeunes auquel ils participent.

Qui plus est, la question du genre dans son ensemble se doit d'être intégrée dans chaque politique publique. Sur ce point, nous pouvons notamment nous appuyer sur les politiques européennes et il reste donc aux élu-e-s de se saisir de cette question et de mettre en place des actions adéquates. Quant au financement, je tiens à souligner que nous trouvons toujours des fonds quand il s'agit de construire des équipements comme les stades de football. Nous avons en effet souvent tendance à intérioriser l'idée qu'il n'y aurait pas d'argent alors qu'il conviendrait de commencer par soutenir fermement nos demandes pour obtenir éventuellement les financements nécessaires.

**Yves RAIBAUD** : Je travaille dans un IUT Carrières sociales et je forme des animateurs depuis des années. Le métier d'animateur est en constante progression et 4 à 5% d'emplois supplémentaires sont créés chaque année. De plus, si c'est une profession qui a tendance à se structurer dans la précarité au départ, de plus en plus de CDI sont créés et les dispositifs de formation sont de plus en plus nombreux. De ce point de vue-là, le métier de l'animation évolue donc dans le bon sens. Le problème est que celui-ci est basé sur des référentiels anciens fondés essentiellement sur les classes sociales, et qui n'a pas du tout intégré les questions des inégalités entre hommes et femmes et du genre. Qui plus est, la profession est encore très largement encadrée par des hommes, qu'il s'agisse des présidents d'association, des responsables de formation et des hiérarchies.

Par ailleurs, les agendas européens et le court passage de Najat VALLAUD-BELKACEM au ministère de la Ville ont en effet engendré la mise en place de règles assez strictes sur des aspects comme la mixité des séjours. Je pense qu'il s'agit là d'éléments très importants et que c'est un chantier qui va très vite démarrer dans les prochaines années.

--- **Une participante** : Je pense effectivement que nous sommes tous acteurs de la question, particulièrement quand nous sommes sur le terrain. Je suis personnellement Chef de projet en enfance jeunesse, et je suis de plus en plus amenée à chercher des actions pour les jeunes et plus particulièrement à destination des filles. Toutefois, je fais en sorte de me défaire des stéréotypes qui contribuent à favoriser les cercles vicieux que nous dénonçons. A titre d'exemple, je propose du double dutch qui est un art urbain. Au départ, je pensais que cette activité n'attirerait que des filles alors que la part des garçons qui la pratiquent est de 30%. De la même façon, de plus en plus de filles jouent au football et j'encourage d'ailleurs celles-ci à jouer dans des équipes mixtes. Néanmoins, comme vous l'avez précisé, les filles ne bénéficient pas des mêmes conditions que les garçons puisque concernant les premières, je ne peux disposer du terrain de football qu'à partir de l'âge de 13 ans. En outre, dans le cadre du Conseil des enfants, les filles sont très présentes jusqu'à l'âge de 12 ans pour disparaître ensuite des structures. J'ai également constaté une appréhension générale à laisser entrer les filles dans des structures dites masculines à partir de cet âge. Ainsi, à partir de 12 ans, nous considérons que la mixité n'est plus possible. Des garçons m'ont même indiqué qu'ils refusaient que leur sœur entre dans les structures jeunes parce que les filles n'y étaient pas forcément respectées. Cela va donc très loin et il est ainsi important d'œuvrer à la suppression de ces barrières, surtout quand nous voyons que le frère fait barrage à sa sœur, alors que les parents ne sont pas forcément opposés à ce que leur fille intègre des structures de ce type.

**Magalie BACOU** : Je suis tout à fait d'accord, surtout que l'absence de réponse des professionnels en faveur de la mixité ne peut qu'entretenir la reproduction de ce type de schéma qui constitue une violence à l'égard des filles, ne serait-ce que du point de vue symbolique. De fait, deux jeunes filles âgées entre 14 et 16 ans m'ont raconté qu'elles jouaient régulièrement au basket avec des garçons et que cela ne posait pas de problème tant qu'aucun éducateur n'était présent. En revanche, celles-ci quittent le terrain dès que l'éducateur arrive dans la mesure où sa présence provoque un changement d'attitude chez les garçons, ceux-ci adoptant alors un comportement tourné vers la performance. La pratique de loisirs mixité et égalitaire entre jeunes peut donc exister mais sous conditions : soit entre jeunes peu socialisé-e-s à l'asymétrie des sexes en capacité de se distancier des normes de genre, ou en présence d'adultes véhiculant une conception égalitaire des sexes et adoptant des pratiques professionnelles non discriminatoires. Cet état de fait interroge donc clairement les pratiques professionnelles.

--- **Une participante** : Je confirme, surtout que nous retrouvons exclusivement des animateurs masculins dans de nombreuses structures jeunes. Nous finissons donc souvent par nous dire que les hommes sont plus capables que les femmes et qu'ils sont davantage aptes à canaliser les ardeurs masculines. Or, je me suis personnellement retrouvée dans une structure jeunesse constituée exclusivement de garçons et aucun problème ne s'est produit pour autant. Il est donc faux de penser que les filles et les garçons ne peuvent être canalisés que par leurs pairs. Qui plus est, ces idées

reues sont souvent entretenues par les professionnels et c'est donc à nous qu'il revient d'agir pour faire changer les mentalités, en particulier dans le cadre du projet pédagogique des structures. Je pense en effet que cet aspect doit être relayé et travaillé au sein des structures jeunes.

--- **Un participant** : Dans les projets pédagogiques, les intentions sont toujours louables. En revanche, sur le terrain, la réalité est bien différente dans la mesure où un éducateur a du mal à se sentir en légitimité quand il s'agit d'avoir une posture éducative. On ne lui a, en effet, pas précisé qu'il était pleinement investi de cette légitimité et que son rôle était essentiel dans la socialisation des enfants. Ainsi, face au professeur des écoles ou à l'éducateur spécialisé, l'animateur va s'autocensurer dans son rôle éducatif parce qu'il n'a pas de reconnaissance sur le plan salarial ou sur le plan statutaire.

--- **Une participante** : À mon sens, il convient également d'aborder cette question sur le plan individuel sachant que des animateurs ne se sentent pas du tout concernés, tandis que d'autres se consacrent pleinement à leur travail et n'hésitent pas à aller au-delà du projet pédagogique de leur structure. C'est donc à titre pleinement personnel qu'il convient d'agir, en dépassant le strict cadre du moment de l'animation. En effet, nous pouvons comprendre que de nombreux animateurs se cantonnent à leur mission de base en raison du manque de reconnaissance, mais cela ne doit pas être une excuse pour ne pas agir plus avant. Nous nous occupons en effet des futures générations et nous nous devons donc de leur fournir les bases de la vie sociale.

--- **Une participante** : L'accroissement du niveau de formation peut être très aidant mais la valorisation du métier est encore plus fondamentale à mon sens. Or, nous avons l'impression que ce n'est pas la priorité des politiques publiques. Par ailleurs, vous avez évoqué les enjeux de performance et de compétition dans les pratiques sportives, mais il ne faut pas oublier que notre société prône ceux-ci à tous les niveaux. De la même manière, il ne faut pas oublier le rôle des parents, lesquels se situent en amont des centres de loisirs. La façon dont ceux-ci éduquent leurs enfants est en effet cruciale au regard des enjeux propres à notre thématique. Enfin, en tant qu'adulte, l'animateur ou l'animatrice ne peut se faire l'économie du rôle éducatif qui est le sien à l'égard de l'enfant.

**Magalie BACOU** : Vous avez raison sur ce dernier point, sauf qu'en réalité chacun et chacune est à la recherche d'une certaine reconnaissance dans son activité professionnelle. Lorsque vous n'avez pas celle-ci en tant que professionnel-le, vous pouvez être tenté de rechercher une certaine reconnaissance sociale. Ainsi, il est plus facile de se comporter comme une femme animatrice ou un homme animateur que d'aller à l'encontre des stéréotypes de sexe, d'où l'importance de la reconnaissance professionnelle de ces métiers. En effet, à la longue, cela demande beaucoup d'énergie que d'aller à l'encontre des stéréotypes de sexe. C'est donc une dynamique collective

qu'il s'agirait d'adopter.

Par ailleurs, pour ces professionnel-le-s, il y a une nécessité à adopter un positionnement clair et, en général, les réunions sont nombreuses dans ce secteur d'activité. Je pense donc que nous pouvons trouver le moyen de mettre en question les pratiques professionnelles et de dialoguer sur le positionnement à adopter.

En outre, dans le cadre de notre étude au sein des espaces toulousains mentionnés plus tôt, nous avons voulu voir si les pratiques des jeunes en termes de loisirs présentaient des différences en fonction de l'origine sociale. Ainsi, à l'instar de ce qui a été constaté en Aquitaine, nous retrouvons les mêmes écarts en termes de pratiques des loisirs des filles et des garçons. Encore une fois, un préjugé ne se vérifie donc pas dans la réalité ; même s'il est possible qu'il y ait un décalage au niveau de l'âge et que le décrochage se fasse légèrement plus tard dans les espaces rassemblant majoritairement des populations de catégories sociales supérieures.

--- **Une organisatrice** : Je propose de passer à la dernière partie de cette conférence en vous invitant à nous faire part des problématiques de terrain que vous rencontrez au quotidien. Il serait ainsi intéressant que les professionnels en poste témoignent de ce qu'ils vivent au quotidien auprès des personnes actuellement en formation et qui constituent la relève de demain. Sur la base de ces témoignages, Magalie BACOU et Yves RAIBAUD pourront alors apporter leurs éclairages d'une part, et les futurs professionnels pourront poser un certain nombre de questions et de problématiques d'autre part.

--- **Un participant** : Je ne suis pas professionnel mais animateur et étudiant en sociologie sur les questions de genre. Sur le plan de la formation continue, comment peut-on intégrer la question du genre dans les équipes d'animateurs professionnels ou non professionnels qui n'ont pas du tout réfléchi à la question et qui du coup, s'inscrivent soit dans des fantasmes comme la théorie du genre, soit dans l'ignorance, voire l'indifférence ?

**Magalie BACOU** : Je ne pense pas qu'il n'y ait qu'une seule réponse ou un seul chemin à suivre dans ce cadre. À mon sens, de manière générale, nous sommes en présence de personnes aspirant à des pratiques égalitaires et non à discriminer une partie des enfants dont ils ont la charge. Toutefois, nous pouvons parfois observer sur le terrain des pratiques qui nous paraissent inégalitaires. Quoi qu'il en soit, au départ, c'est la municipalité qui rédige un cahier des charges à partir duquel les structures vont établir leur projet pédagogique. Dès lors, il convient d'intégrer les questions de genre et d'égalité au sein de ces projets pour que cela se traduise ensuite sous forme d'actions concrètes. Des structures se sont déjà intéressées à ces questions puisqu'elles y ont fait entrer des chercheurs dont les observations ont abouti à des restitutions. Les questions du genre et de l'égalité peuvent donc être intégrées par le biais politique ainsi que par celui de l'expérience de terrain.

**Yves RAIBAUD** : J'ai constaté, au sein des formations que j'ai pu donner, que

les étudiants étaient captivés par les questions du genre dans la mesure où celles-ci s'inscrivent dans notre vie personnelle, intime et individuelle. Qui plus est, les faire partager en groupe nous amène à remettre en question notre propre posture. Il s'agit donc, à mes yeux, d'une bonne entrée en matière qui peut se faire via la projection de films comme *Tom Boy*, qui questionnent les frontières du genre. Aussi, il convient d'aborder les problèmes de genre par les questions de genre. C'est à partir de là que nous pouvons construire progressivement un outil pédagogique qui nous permettra de travailler avec les enfants.

**Magalie BACOU** : Les formations sont effectivement un lieu privilégié pour aborder ces questions, mais je citerai l'exemple d'une commune qui avait mandaté un animateur pour mener une action sur la question du genre. A ce titre, la venue de la réalisatrice de *Tom Boy* avait été programmée et en parallèle, l'animateur avait réalisé un documentaire animalier dans le cadre duquel les animaux étaient des jeunes. Nous nous inscrivions alors dans la reproduction la plus totale des stéréotypes de sexe avec notamment l'image du jeune adolescent à la recherche de la femelle. L'animateur était très fier de son documentaire, mais je pense qu'il a souhaité aller à l'encontre de la question du genre parce que celle-ci lui avait été imposée alors qu'elle ne l'intéressait pas. Les jeunes n'ont d'ailleurs pas été dupes et leur avis à l'égard de cet animateur était très défavorable. Ce dernier est pourtant venu me préciser qu'il avait grossi le trait afin que les jeunes comprennent bien que nous sommes égaux. En définitive, je pense qu'il convient d'agir avec tact et qu'une formation à la déconstruction des stéréotypes de sexe doit donc être assurée en amont.

--- **Un participant** : Je proposerai à l'étudiant animateur de demander simplement pourquoi nous faisons ce métier et ce que nous attendons de ce rôle. En effet, dans l'animation, nous faisons souvent « pour faire » mais nous nous demandons rarement pourquoi nous le faisons. Dans la thématique qui nous occupe aujourd'hui, l'interchangeabilité est assez intéressante et assez facile à mettre en œuvre en tant qu'action d'animation. À titre d'exemple, nous pouvons proposer un atelier basé sur des situations de genre, dans le cadre duquel les filles jouent le rôle des garçons et les garçons le rôle des filles.

--- **Une participante** : J'ai lu un texte de Madame CHIMOT<sup>20</sup>, intitulé « La répartition sexuée des dirigeant(e)s au sein des organisations sportives françaises ». Il est issu d'une enquête qu'elle a menée au sein des CROS (Comité Régional Olympique et Sportif). Elle y explique que les dirigeants et dirigeantes sont formés et informés sur l'ensemble des nouvelles directives européennes, sur des missions Femmes et sport, sur la mise en place de journées d'études... J'ai par ailleurs vu que le CROS de Midi-Pyrénées avait tenu une journée du patrimoine sportif en 2005, à l'occasion de laquelle l'importance de la mixité et la place de la femme dans le sport avaient été mises en

---

<sup>(20)</sup> Caroline CHIMOT est maîtresse de conférences en STAPS, URCA, CÉREP, groupe Genre.

avant. Je suis ensuite allée voir de quoi était composé le CROS de Midi-Pyrénées. Celui-ci est ainsi constitué d'un président, d'un bureau directeur de 10 personnes dont 8 hommes et 2 femmes, d'un bureau directeur de 19 personnes dont 15 hommes et 4 femmes, et de commissions internes exclusivement composées d'hommes à l'exception de la commission interne féminine. Je trouve cela assez édifiant dans la mesure où la composition de cette structure est en décalage significatif avec les missions qui lui sont données en termes d'équité et de parité.

--- **Un participant** : Souvent, les dirigeants ont une fonction de représentativité tandis que les fonctions décisionnelles relèvent généralement des « vice-dirigeant(e)s » qui seront beaucoup plus dans la créativité et qui insuffleront des idées aux représentants. Dès lors, si les hommes sont souvent à des postes de direction, ceux-ci sont souvent conseillés par leurs « vice-dirigeant(e)s » qui sont généralement des femmes.

--- **Une participante** : Je voudrais revenir sur ce que vous avez dit plus tôt concernant l'appréhension du sujet du genre par la sexualité. A ce propos, j'ai travaillé en tant qu'éducatrice dans un établissement accueillant des jeunes garçons de 12 à 20 ans en très grande difficulté familiale, sociale et scolaire. Notre structure était le dernier recours avant l'enfermement total, et nous étions obligés d'être présents en permanence. Ainsi, la structure abritait aussi bien leur foyer de vie que toute la scolarité depuis le collège jusqu'à la terminale. De nombreuses formations leur étaient proposées (restauration, bâtiment...) et un accompagnement éducatif était assuré au sein de leur foyer de vie. Or, nous nous sommes rendus compte que tous ces dispositifs n'étaient pas suffisants, et nous avons alors eu l'idée de mettre en place ce que nous avons appelé l'éducation humaine. Celle-ci consistait en des cours qui étaient dispensés en dehors des salles de classe habituelles, et qui portaient sur l'affectivité et la sexualité. Le fait d'accompagner nos jeunes sur ces aspects a eu pour effet de diffuser un mieux-être chez eux, et les formateurs à qui nous en parlions considéraient qu'il convenait de mettre en avant cette initiative afin de la généraliser.

**Yves RAIBAUD** : Je suis tout à fait d'accord avec l'idée de généraliser un tel dispositif, surtout auprès des garçons. En effet, si les filles n'ont généralement pas de difficulté à parler de leur corps, les garçons ont plus de mal à évoquer leur ressenti et leurs angoisses, et sont davantage dans la compétition sur le sujet. À mon sens, il est donc bénéfique que les animateurs hommes en parlent, non pas sur le ton de l'humour ou de la pornographie, mais sur le plan de l'affectivité et de la sexualité.

**Magalie BACOU** : Au regard de la crainte de la pédophilie dans les pratiques professionnelles, le fait d'évoquer ces questions-là en présence aussi bien d'un animateur que d'une animatrice me semble être un levier intéressant. Sur ce point, l'idéologie de la complémentarité peut en effet servir à socialiser les jeunes de manière égalitaire.

--- **Une participante** : Je suis étudiante dans une association qui intervient auprès de collégiens et de lycéens sur l'éducation à la sexualité et la prévention de l'homophobie. Personnellement, je suis favorable au binôme animateur-animatrice mais je pense également que certaines interventions doivent s'adresser aussi bien aux filles qu'aux garçons. En effet, les questions que les filles peuvent avoir sur leur corps peuvent intéresser les garçons et réciproquement, surtout si ces interrogations portent sur des situations auxquelles les premières et les seconds seront tout autant confrontés (premier rapport sexuel...).

Par ailleurs, les jeunes comprennent très bien ce qu'est le genre. A titre d'exemple, ils savent très bien qu'un garçon maquillé et vêtu d'une jupe fera davantage l'objet de railleries qu'une fille vêtue d'un jogging et crachant par terre. Ces aspects permettent ainsi aux jeunes de se reconnaître facilement et de maîtriser la notion de sexe social en identifiant ce que la société attend d'une fille et d'un garçon en fonction des situations.

**Magalie BACOU** : Dans le cadre de l'étude terrain au sein des espaces toulousains, j'ai été effectivement très étonnée de voir que les garçons et les filles savaient très précisément ce qu'était le genre. J'ai même pu constater la violence qu'ils ressentaient face à l'injonction qu'on leur faisait d'être conforme au genre. C'est en effet une violence faite aux garçons et aux filles que de leur faire intégrer les codes propres au genre auquel on les assigne.

**Yves RAIBAUD** : Vous qui intervenez dans une association, pensez-vous qu'il revient aux éducateurs et éducatrices, et animateurs et animatrices de faire cette initiation à la vie affective et à la sexualité ? En effet, souvent, nous neutralisons puis nous faisons ensuite venir un spécialiste pour en parler. Or il me semble que ce serait à tout le monde d'en parler.

--- **Une participante** : Je ne connais pas bien les devoirs de l'animateur, mais je pense que cela dépend de la posture de celui-ci. Je peux ainsi comprendre que certains animateurs ne soient pas capables d'en parler dans la mesure où c'est un sujet qui nous touche personnellement et qui est très délicat. De plus, les jeunes risquent de penser qu'ils doivent forcément suivre l'avis de leur animateur sachant que celui-ci se trouve auprès d'eux au quotidien. A contrario, l'intervention de personnes extérieures peut permettre de libérer la parole dans la mesure où les échanges s'effectuent dans le cadre d'une séance de quelques heures et en présence de personnes non rattachées au centre d'animation. Toutefois, si les questions viennent de la part des jeunes auprès des animateurs, il peut être intéressant que les uns et les autres en parlent ensemble.

--- **Un participant** : Je suis bénévole dans une association et ce sont des remarques et des retours qui nous sont souvent faits. Il existe en effet différentes modalités d'intervention qu'il convient de ne pas opposer. Ainsi, certains sujets pourront être évoqués avec des intervenants extérieurs mais pas avec des animateurs, des pédagogues et des éducateurs qui sont auprès des jeunes au quotidien.

**Yves RAIBAUD** : Un article d'Ingrid VOLÉRY<sup>21</sup> et de Caroline HÉRASSE<sup>22</sup> indique que les animateurs font souvent partie des classes moyennes et montre comment ceux-ci véhiculent, d'une certaine manière, des modèles de sexualité égalitaires qui ne correspondent pas forcément aux jeunes qu'ils ont en face d'eux. L'article montre également que les jeunes issus de quartiers pauvres ou d'immigration peuvent ne pas du tout se reconnaître dans le schéma d'égalité femmes-hommes qui peut leur sembler imposé de la part d'une certaine classe sociale ou bien d'animateurs venant d'ailleurs. Les distinctions entre les milieux d'origine des animateurs et des animatrices et ceux des jeunes posent-elles parfois problème dans l'exercice de votre profession ?

--- **Un participant** : Les différences sociales peuvent nous amener à traiter un même sujet de façon distincte. A titre d'exemple, la manière d'aborder l'homosexualité sera différente selon que les jeunes proviennent ou non d'un quartier dit sensible. Il convient par ailleurs de tenir compte de l'aspect culturel. La virilité, par exemple, n'est pas perçue de la même façon d'une culture à l'autre. En outre, la notion de légitimité intervient également, et les jeunes peuvent effectivement se sentir gênés d'aborder certaines questions avec des personnes faisant partie de leur quotidien.

--- **Une participante** : Auriez-vous des solutions ou des conseils qui permettraient d'inciter les jeunes filles à réintégrer les structures qu'elles ont finies par quitter ?

**Yves RAIBAUD** : Je donnerai des comptes rendus d'expérience plutôt que des conseils. Les personnes qui travaillent sur la mixité déclarent que des activités à part doivent être créées pour que les filles réintègrent les structures qu'elles ont désertées. Ainsi, un centre social ou une maison de jeunes devenue exclusivement masculine, devra créer des activités propres comme des cours de danse, pour attirer à nouveau les filles. En effet, imposer la mixité est un acte violent et les jeunes filles peuvent avoir besoin de travailler un entre soi et donc de se retrouver dans des activités qui leur sont propres.

Par ailleurs, nous nous sommes rendus compte que les filles ne partaient pas en séjour en dehors de chez elles. Désormais, des structures comme l'association bordelaise « Surf insertion » s'adressent à l'ensemble des familles alentours pour proposer aux enfants des stages de nettoyage des plages et des cours de surf. Les garçons et les filles peuvent alors entretenir des rapports exclusifs au sein d'un espace extérieur dépaysant et d'une structure à laquelle les parents ont accordé leur confiance.

<sup>(21)</sup> Ingrid VOLÉRY est maître de conférences en sociologie à l'université de Lorraine et membre du Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2L2S).

<sup>(22)</sup> Caroline HÉRASSE est doctorante en sociologie à Nancy.

Pour fonctionner, ces initiatives doivent alors se dérouler selon un processus de mixité accepté et non forcé. En outre, il s'agit de rattraper le déficit de socialisation des filles dans les groupes de filles.

--- **Une participante** : Il est vrai que si les filles ne vont pas dans les structures, celles-ci sont sur les bancs des quartiers.

**Yves RAIBAUD** : Sur ce point, une municipalité qui a signé une charte égalité femmes-hommes ne peut pas refuser de financer une initiative féminine consistant en la création d'une équipe dédiée à une activité donnée. Dans le cas contraire, les animateurs et animatrices peuvent mettre la municipalité face à sa responsabilité de ne pas soutenir l'activité féminine quelle qu'elle soit, et donc de ne pas respecter les textes de la politique de la ville et la loi égalité femmes-hommes qui a été votée au parlement. Qui plus est, vous obtiendrez plus facilement des subventions si vous avez un projet égalité à faire valoir.

**Magalie BACOU** : À titre de précision, la ville de Toulouse a signé la charte de l'égalité dans la vie locale ainsi qu'une charte pour l'égalité dans le sport. Par ailleurs, j'ai rencontré de nombreux animateurs et animatrices et éducateurs et éducatrices qui ont assisté à une désertion des filles. Pour les faire revenir, ceux-ci sont donc allés recueillir leurs souhaits afin de mettre en place des activités répondant à leurs attentes spécifiques. Du coup, ces activités sont exclusivement féminines au départ, mais l'objectif final reste d'aller vers plus de mixité. En outre, nous pouvons constater, d'après les différents témoignages, que la mixité se produit sans difficulté et ce, même quand les jeunes viennent d'un quartier d'habitat social. C'est donc le quartier, la structure, le regard qui posent finalement problème.

--- **Un participant** : Nous organisons des chantiers loisirs dans le cadre desquels les jeunes apportent leur aide à une structure ou un quartier en échange d'un loisir ou d'un séjour. Les filles y sont bien présentes et celles-ci se « battent » même pour défendre leur place.

**Magalie BACOU** : Je crois que cette mixité est souvent obligatoire ou au moins voulue, ce qui implique d'avoir un nombre égal ou comparable d'inscrits et d'inscrites.

**Yves RAIBAUD** : Pour avoir des subventions, les dispositifs « Ville, vie, vacances » présentent des projets mixtes, mais aucune vérification ni aucune évaluation n'est effectuée en la matière par la suite. Or, il ne s'agit pas de calquer tel ou tel dispositif mais de prévoir des stratégies réelles en termes de séjours filles.

Par ailleurs, avec le Conseil Général de la Gironde, nous avons mis en place une charte sur la mixité et par le biais d'une action transversale intitulée « Observatoire de la mixité », tous les dossiers intègrent désormais la variable égalité filles-garçons. Ainsi, lors d'une demande de subvention, l'organisme demandeur est invité à indiquer s'il a

des projets en faveur de la mixité ou s'il a au moins marqué une progression en termes d'égalité filles-garçons. Là-aussi, cette initiative s'est concrétisée très récemment et c'est pourquoi je ne suis pas pessimiste de ce point de vue-là.

Quoi qu'il en soit, le rôle des professionnels est très important dans la mesure où ce sont eux qui peuvent inciter les élus et les services à respecter leurs engagements.

--- **Une participante** : Quels sont les organismes pouvant subventionner les projets d'animation ?

--- **Une participante** : Cela peut aller de la collectivité jusqu'au Conseil de l'Europe.

**Magalie BACOU** : Sur les sites respectifs des collectivités, nous pouvons trouver des orientations pour des financements et l'objectif d'égalité peut y figurer.

**Yves RAIBAUD** : La clause de la mixité est très importante dans les programmes européens. Par ailleurs, si vous présentez un projet solide et bien ficelé sur la mixité, le genre et l'égalité filles-garçons, vous aurez forcément une possibilité de financement supérieure de 30 à 40%. Une telle démarche constitue d'ailleurs actuellement une véritable opportunité puisque la France est très en retard dans ses politiques publiques en comparaison avec d'autres pays d'Europe et par rapport à la norme européenne.

--- **Une participante** : Je préciserai que des financements de ce type de projet sont tout à fait possibles dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance.

**Yves RAIBAUD** : Pensez aussi que la bi-catégorisation filles-garçons ne suffit pas et qu'il convient de penser également aux questions d'homophobie qui sont toujours très importantes. Il s'agit en effet d'être vigilant par rapport au phénomène d'exclusion des garçons et des filles qui ne sont pas conformes à la norme. Cette question est et doit ainsi être pleinement prise en compte dans les projets d'animation de manière à ce que les jeunes, et notamment les jeunes homosexuels, puissent l'analyser et l'appréhender sans crainte.

# Pour aller plus loin...

## Bibliographie des intervenant-e-s

- › Yves RAIBAUD. Penser le masculin dans une perspective féministe, Colloque « Ecole, loisirs, sport, culture : la fabrique des garçons » - mai 2013, 2014, Pessac, France
- › Yves RAIBAUD. Une ville faite pour les garçons, Le Journal du CNRS, news, 2014
- › Yves RAIBAUD. Une ville faite par et pour les hommes, Friture Magazine, dossier « demain ma ville », 2014, n° 21, pp. 12-13
- › Magalie BACOU & Yves RAIBAUD. Introduction : Mixité dans les activités de loisir. La question du genre dans le champ de l'animation. Agora débats/jeunesses, 2011, n°59/3, pp. 54-119
- › Marie-Christine BARTHABURU et Yves RAIBAUD. Ségrégation des sexes dans les activités musique et danse. L'exemple d'une commune dans la périphérie de Bordeaux. Agora Débats/Jeunesses, 2011, n°59/3, 65-78
- › Sylvie AYRAL & Yves RAIBAUD. Les garçons, la mixité et l'animation. Agora Débats/Jeunesses, 2009, n°51, pp. 43-58
- › Magalie BACOU. « La fabrique des filles et des garçons dans la sphère des loisirs ». In Pour en finir avec la fabrique des garçons. Sylvie AYRAL ; Yves RAIBAUD. Vol. II, Loisirs, sport, culture, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, Genre, Cultures, Sociétés, 2014, pp. 183-197

- › Magalie BACOU. Mixité, parité, genre et lutte contre les discriminations dans les politiques publiques : le cas des espaces et équipements publics destinés aux loisirs des jeunes. Rapport de recherche. Financement : Région Midi-Pyrénées et Ramonville Saint-Agne. 2012, 144 p.
- › Magalie BACOU. Parcours sexués et processus de professionnalisation dans les métiers de l'animation en accueils de loisirs. Thèse de doctorat de sociologie, Université Toulouse II, 2010
- › Magalie BACOU. La mixité sexuée dans l'animation. *Agora Débats/Jeunesses*, 2004, n°36, 68-74

### Références des auteurs cités - dans l'ordre d'apparition dans le texte

- › Danièle KERGOAT. Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe. *In Dictionnaire critique du féminisme*. Paris : PUF, 2004
- › Danièle KERGOAT. Penser la différence des sexes : rapports sociaux et division du travail entre les sexes. *In Femmes, genre et sociétés*, La Découverte, coll. L'état des savoirs, 2005, p. 94-101
- › Pierre BOURDIEU. La domination masculine. Paris : Seuil, 1998
- › Erving GOFFMAN. L'arrangement des sexes. Paris : Dispute - Le Genre Du Monde, mars 2009
- › Erving GOFFMAN. Comment se conduire dans les lieux publics. *Economica, Essais De Sociologie*, mai 2013
- › John RAWLS. Théorie de la justice. Paris : Points, avril 2009
- › Joan TRONTO. Care démocratique et démocratie du care, in *Qu'est-ce que le care ?*, sous la direction de Pascal Molinier, Sandra Laugier, Patricia Paperman, Petite Bibliothèque Payot, Paris, 2009, p. 37
- › Joan TRONTO. Un monde vulnérable : Pour une politique du care. Paris : Editions La Découverte, 2009
- › Cynthia FLEURY. Les Pathologies de la démocratie, Paris, éd. Librairie générale française, 2009
- › Chantal CALAIS ; Thierry JEANMONOD. BORDEAUX, Portrait de ville, Cité de l'architecture et du patrimoine, 2005/6, 72 p.

- › Guy DI MEO. Les murs invisibles. Femmes genre et géographie sociale. Armand Colin, 2011
- › Guy DI MEO. Femmes, sexe, genre. Quelle approche géographique ? Espaces et sociétés 2012/2, n° 150
- › Guy DI MEO. Éléments de réflexion pour une géographie sociale du genre : le cas des femmes dans la ville. Dans L'Information géographique 2012/2 (Vol. 76)
- › Guy DI MEO. Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre. Annales de géographie 2012/2 (n° 684)  
<http://www.cairn.info/publications-de-Di%20M%C3%A9-Guy--47146.htm>
- › A'urba Bordeaux Métropole Aquitaine. Le Grenelle des mobilités de l'agglomération bordelaise. Pour une mobilité fluide, raisonnée et régulée. Support powerpoint, 16 avril 2014 <http://www.idrim.com/ressources/documents/4/2292,02.Grenelle-TRA-16avr-TLurcin.pdf>
- › A'urba Bordeaux Métropole Aquitaine ; Jean-Marc OFFNER. Pour une mobilité fluide, raisonnée et régulée : Rapport du Grenelle des mobilités de la métropole bordelaise. Bordeaux : A'urba, 2013. 186 p. [pdf; 2,67 mo]  
<http://www.aurba.org/Publications/Ouvrages/Pour-une-mobilite-fluide-raisonnee-et-regulee-Rapport-du-Grenelle-des-mobilites-de-la-metropole-bordelaise>
- › Agence d'urbanisme d'Aquitaine. L'usage de la ville par le genre.  
<http://france.ihollaback.org/files/2013/10/Usage-de-la-ville-par-le-genre-2011.pdf>
- › Conseil de Développement Durbale de l'agglomération bordelaise, Groupe de travail Genre et Ville. Ville HQE - Haute Qualité Égalitaire.  
[http://www.bordeaux-metropole.fr/sites/default/files/c2d/fichiers/genreville\\_web.pdf](http://www.bordeaux-metropole.fr/sites/default/files/c2d/fichiers/genreville_web.pdf)
- › Sylvie AYRAL. La fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège. Paris, PUF, Collection « Partage du savoir »
- › Fabienne BRUGERE. Le sexe de la sollicitude, Lormont, Le Bord de l'eau, 2014
- › Nicky LE FEUVRE. Le "genre" comme outil d'analyse sociologique. In Genre comme catégorie d'analyse : sociologie, histoire, littérature, Paris, l'Harmattan, 2003, pp. 39-52
- › Édith MARUEJOULS. La mixité filles/garçons dans les loisirs des jeunes. Rapport de recherche intermédiaire Mixité, Parité, Genre dans les équipements et espaces de loisirs destinés aux loisirs des jeunes. 2012, 8 p.
- › Christine GUIONNET & Erik NEVEU. Féminin/Masculin. Sociologie du genre. Paris : Armand Colin, 2004

- > Christine MENNESSON. Régimes de genre et dispositions : un modèle pour penser l'articulation collectif/individuel. In D. KERGOAT et R. PFEFFERKORN, Chemins de l'émancipation et rapports sociaux de sexe. Paris : La Dispute, 2009
- > Liliane KANDEL. Sexisme, la loi peut-elle interdire le « positif discriminant » ? La lettre d'Espaces Marx, 2005, n°18, septembre
- > Laurent SOLINI, Gérard NEYRAND - Survirilisation des pratiques sportives en établissement pénitentiaire pour mineurs. Une remise en cause du principe de mixité. Agora débats/jeunesses, 2011. n°59, n°3
- > Ingrid VOLERY ; Caroline HERASSE. La fabrication des garçons au sortir de l'enfance (9-13 ans). Apprendre la masculinité par ses marges dans les espaces d'animation. In Pour en finir avec la fabrique des garçons. Sylvie AYRAL et Yves RAIBAUD, Vol. II, Loisirs, sport, culture, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, Genre, Cultures, Sociétés, 2014, p. 161-182

## Textes de référence

### Charte

- > Conseil des communes et régions d'Europe.  
Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale 2006 - [http://www.ccre.org/docs/charte\\_egalite\\_fr.pdf](http://www.ccre.org/docs/charte_egalite_fr.pdf)

### Rapport parlementaire

- > Vincent FELTESSE. Egalité femmes/hommes dans les territoires.  
État des lieux des bonnes pratiques dans les collectivités locales et propositions pour les généraliser.  
Rapport à Madame la ministre des droits des femmes , 2 juillet 2013  
<http://femmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2013/07/20130625-rapport-Feltesse-version-finale.pdf>

## Des ressources accessibles sur le web ou depuis la base en ligne de ressources COSOTer sur l'égalité Femmes/Hommes, la ville et le genre

### Textes officiels

› Protocole d'accord entre le ministère des Droits des Femmes et des associations d'élus locaux (ADF, ARF, AMGVF, FVM, APVF, AFFCRE, AMF). Ministère des Droits des Femmes, 2 juillet 2013.

<http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/protocole-Asso-Elus.pdf>

### Ouvrages

› Sylvette DENEFLÉ. Utopies féministes et expérimentations urbaines. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. Géographie sociale, 2008, 216 p.

› Sylvette DENEFLÉ. Femmes et villes. Tours, Maison des Sciences de l'homme « Villes et territoires », Presses universitaires François-Rabelais, 2004, 539 p.

### Articles en ligne

› Sylvie THIEBLEMONT-DOLLET. Sylvette Denèfle, dir., Femmes et villes. Questions de communication, 2008, n°13, mis en ligne le 21 mars 2012, consulté le 27 mai 2015.  
<http://questionsdecommunication.revues.org/1934>

› Édith MARUEJOLS. La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans trois communes de Gironde », Agora débats/jeunesses, 2011, n° 59 , p. 79-91  
[www.cairn.info/revue-agera-debats-jeunesses-2011-3-page-79.htm](http://www.cairn.info/revue-agera-debats-jeunesses-2011-3-page-79.htm)

› Sylvette DENÈFLE ; Olivier RATOUIS. Le genre et la ville. Entretien avec Sylvette DENÈFLE, Métropolitiques, 8 déc. 2010  
<http://www.metropolitiques.eu/Le-genre-et-la-ville.html>

› Yves RAIBAUD. Genre et loisirs des jeunes. Empan 2007, n° 65 , p. 67-73  
[www.cairn.info/revue-empan-2007-1-page-67.htm](http://www.cairn.info/revue-empan-2007-1-page-67.htm)

### Notes de lecture

› Club de veille des Centres de ressources Politique de la ville. Les discriminations entre les femmes et les hommes. Août 2013, 6 p.  
<http://archive.villesaucarre.org/upload/131/piecejointepKC8z9.pdf>

D'après l'ouvrage : Françoise MILEWSKI et Hélène PERIVIER. Les discriminations entre les femmes et les hommes. Presses de Sciences Po, 2011, 372 pages

### Sitographie des intervenant-e-s

› Yves RAIBAUD, Géographe - Maître de Conférence HDR, Université de Bordeaux Montaigne  
<http://www.adcs.cnrs.fr/spip.php?article331>

À partir de 2006, les publications du laboratoire sont consultables dans la collection ADES de l'archive ouverte HAL-SHS :  
Voir les publications de Yves Raibaud

> Magali BACOU, sociologue associée au labo CERTOP-CNRS,  
Université Toulouse Jean-Jaurès  
<http://www.certop.cnrs.fr/BACOU-Magalie,600>

#### Autres sites

> Sylvette DENEFLÉ, Professeure de sociologie, Université François Rabelais, Tours  
<http://sylvette-denefle.fr/>

> Genre et ville

Objectif : interroger et subvertir par des actions variées et originales, ainsi qu'un travail de réflexion et de discussion, les rapports de genre dans la ville.

<http://www.genre-et-ville.org/>

Voir aussi leur compte Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Genre-et-Ville/286745504777426>

> Femmes et hommes égaux dans la vi(II)e. Villes au Carré.

« De mi-2012 à décembre 2013, Villes au Carré s'est mobilisé pour diffuser une culture de l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale en région Centre. Le projet avait pour ambition de renforcer les compétences permettant aux élus et professionnels locaux de mieux identifier les enjeux pour répondre aux besoins souvent différents des femmes et des hommes dans les politiques urbaines, et plus particulièrement celles liées à l'emploi ».

[http://www.villesaucarre.fr/spip.php?page=themes\\_article&id\\_article=268&id\\_groupe=18](http://www.villesaucarre.fr/spip.php?page=themes_article&id_article=268&id_groupe=18)

<https://sites.google.com/site/femmesvilles/>

Vous pouvez télécharger une version numérique de ce compte-rendu sur :  
**[www.ressources-territoires.com](http://www.ressources-territoires.com)**

### **Les Conf'At'de R&T**

sont publiées par Ressources à Territoires

Centre de ressources pour les acteurs de la cohésion sociale en Midi-Pyrénées

Ces comptes-rendus sont réalisés à partir d'enregistrement audio.

Directeur de publication : Jean-François BAULÈS

Coordinatrice d'édition : Nathalie CHEVIGNY

Rédaction : Alliance des mots

Mise en page : échocite@free.fr

*Juin 2015*



Centre de ressources  
**POUR LES ACTEURS DE LA COHÉSION SOCIALE**  
*en Midi-Pyrénées*

9, rue Alex Coutet - BP 82312 - 31023 Toulouse Cedex  
tel. 05 62 11 38 34 / fax. 05 62 11 38 54  
[accueil@ressources-territoires.com](mailto:accueil@ressources-territoires.com)  
[www.ressources-territoires.com](http://www.ressources-territoires.com)



Cette action est cofinancée  
par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées  
avec le Fonds Social Européen.